

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité Division Emploi

MODULE AD HOC 2013

Accidents au travail et problèmes de santé liés au travail

Présentation et dictionnaire des codes



7

Réf. : Page 2 / 108

Sommaire

PRÉSENTATION DU MODULE AD HOC 2013	4
1. Objectifs et champ de l'enquête	4
2. Structure du questionnaire	4
DOSSIER TECHNIQUE DU MODULE AD HOC 2013	5
1. Collecte	5
1.1 Protocole d'enquête	5
1.2 Taux de réponse au module français	5
2. Pondérations	6
Annexe 1 : Questionnaire du module ad hoc 2013	7
Annexe 2 : Instructions aux enquêteurs	35
Annexe 3 : Programme de reconstitution des variables européennes	46
RÈGLEMENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE RELATIF AU MODULE AD HOC 2013	49
1. Version française du règlement	49
2. Version anglaise du règlement	57
DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU MODULE AD HOC 2013 ET DES VARIABLES EUROSTAT	65
LISTE ALPHARÉTIQUE DES VARIARI ES DU MODUL E AD HOC 2013 ET DES VARIARI ES EUROSTAT	104



Page 3 / 108

PRÉSENTATION DU MODULE AD HOC 2013

1. Objectifs et champ de l'enquête

- → Les données françaises pour le module *ad hoc* 2013 complémentaire à l'enquête Emploi ont été collectées par l'Insee. Ce module étudie les accidents du travail et les problèmes de santé liés au travail. Ont été interrogées un sous-échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus ayant déjà travaillé ou exerçant actuellement une activité professionnelle. L'enquête se déroule en sixième et dernière interrogation de l'enquête Emploi (sixième sortant de l'échantillon) en France métropolitaine.
- → L'enquête répond à une demande européenne. Le module complémentaire de 2007 traitait déjà des accidents du travail et des problèmes de santé. L'objectif européen est de fournir des statistiques sur le nombre d'accidents du travail et de livrer des données sur les problèmes de santé liés au travail. En particulier, les objectifs sont :
 - de connaître le nombre de jours de travail perdus à cause d'accidents du travail ou de problèmes de santé liés au travail,
 - d'analyser certains facteurs qui sont susceptibles d'être corrélés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles : secteur d'activité, position sociale...
 - d'en savoir plus sur les facteurs professionnels qui sont susceptibles d'affecter dans le futur la santé des travailleurs,
 - d'analyser l'évolution depuis 2007.
- → Au niveau français, le questionnaire a été enrichi avec des précisions sur l'origine et les conséquences des accidents du travail et des problèmes de santé. Des questions sur les conditions de travail et la satisfaction au travail ont aussi été insérées. Par ailleurs, un module méthodologique sur des mesures de santé « à la française » a été implémenté.

2. Structure du questionnaire

Le questionnaire du module complémentaire est divisé en quatre parties:

- Le module A s'intéresse au nombre total d'accidents survenus au travail ou au cours d'une activité professionnelle, ainsi qu'à leurs conséquences éventuelles.
- Le module B concerne les problèmes de santé et leur possible lien avec l'activité professionnelle actuelle ou passée.
- Le module C porte sur les conditions de travail actuelles (pour ceux qui travaillent) ou passées (lors du dernier emploi) des enquêtés.
- Le module D a un but essentiellement méthodologique sur la manière de poser des questions au sujet la santé.

Réf.: Page 4 / 108



DOSSIER TECHNIQUE DU MODULE AD HOC 2013

1. Collecte

1.1 Protocole d'enquête

- → Les données ont été collectées tout au long de l'année 2013, en même temps que celles de l'enquête Emploi.
- → Dans chaque logement sélectionné, zéro, une ou deux personnes répondaient au module ad hoc.
- → La collecte a été réalisée en face-à-face (Capi) plus de 9 fois sur 10 et la réponse indirecte par « proxy » était proscrite. L'isolement de l'enquêté du reste du ménage a été possible dans plus de 85% des cas.

Mode de collecte	Fréquence	Pourcentage
Face à face	24 552	91,51
Par téléphone	2 277	8,49
Total	26 829	100

L'enquêté à répondu lui-même	Fréquence	Pourcentage
Oui	26 694	99,50
Non (proxy ou aide d'un tiers)	135	0,50
Total	26 829	100

Isolement de l'enquêté	Fréquence	Pourcentage
Oui	23 088	86,06
Non	3 701	13,79
Ne sait pas	40	0,15
Total	26 829	100

1.2 Taux de réponse au module français

30 183 individus répartis dans 18 933 logements étaient appelés à répondre au module *ad hoc 2013*. Il s'agissait des logements avec au moins une personne dans le champ du module (cf. ci-dessus) et ayant validé le questionnaire de 6ème interrogation de l'enquête Emploi. Les pourcentages présentés dans les tableaux ci-dessous sont des taux de réponse / de refus / etc. conditionnels au fait d'avoir répondu à l'enquête Emploi.

	Niveau logement		Niveau	individu
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Enquête acceptée, validée	17 995	95,05	26 829	88,89
Enquête acceptée, non validée			154	0,51
Refus	432	2,28	1 150	3,81
Impossible à joindre	201	1,06	1 077	3,57
Enquête impossible (inapte)	207	1,09	505	1,67
Absence de longue durée	98	0,52	468	1,55
Total	18 933	100	30 183	100

Le fichier final se compose des réponses de 26 829 personnes, soit 17 888 logements. Au niveau d'un logement, l'enquête est considérée comme acceptée et validée si au moins une personne (sur deux au maximum) y a répondu convenablement. Ainsi, le taux de réponse au niveau logement est de 95% mais diminue à 89% au niveau individuel si on ne considère que les questionnaires exploitables. Près de 10% des questionnaires individuels n'ont pu être passés pour des motifs de refus ou d'impossibilité. 154 ont également été rejetés pour diverses raisons (qualité suspecte des réponses, enquêtes réalisées partiellement, doutes de l'enquêteur dans ses remarques...).

Réf.: Page 5 / 108



2. Pondérations

Mise à jour: : les poids de l'EEC 2013 ont été révisés ce qui modifie légèrement le mode de calcul de ceux du module ad-hoc (extri14 au lieu de extri13) et retire 4 observations du fichier final (28 825 au lieu de 28 829).

La pondération EXTRI_MAD13 est une pondération annuelle spécifique au module ad hoc.

Les pondérations « avant calage » du module sont les pondérations annuelles provenant de l'enquête Emploi 2013 dilatées de la manière suivante :

Pondérations initiales = Extri13 * 6/4 * 1/0.6 * Non réponse * Kish

- **Extri13** : "Pondérations ordinaires de l'enquête Emploi 2013
- **6/4** : Les pondérations Extri13 sont trimestrielles, et doivent donc être divisée par 4. Comme cela est fait pour l'empilement de 6 trimestres, on les multiplie par 6.
- 1/0.6 : Le tirage de l'échantillon est constitué de 60% des ménages
- **Non-réponse** : Inverse du taux de non-réponse observée (cf. infra)
- Kish: selon le nombre de personnes interrogées dans le ménage et le nombre d'éligibles.

Un calage sur marges a ensuite été effectué pour assurer la représentativité des résultats. Les variables de calage choisies sont les suivantes :

- **Sexe**: 2 positions
- Tranches d'âge quinquennal : 13 positions (variable AGEQ)
- Type de ménage : 5 positions (variable TYPMEN7 regroupée sur les modalités 5,6 et 9)
- **Diplôme**: 6 positions
- **Statut professionnel**: 9 positions. Il s'agit du croisement des variables ACTEU (actif occupé/chômeur/inactif), CHPUB regroupée en 2 positions (privé/public) et de STATUTR, statut professionnel (5 positions). Des regroupements sont faits pour les modalités trop petites (ex : indépendants dans le secteur public)
- CSP: 7 positions. CSP actuelle ou de l'emploi antérieur (CSER si actif occupé ou CSAR sinon)
- **Tranche d'unité urbaine** : 11 positions. (variable TAU10)
- **Région** : 22 positions (variable REG)

Les marges ont été calculées en utilisant les 4 trimestres de l'enquête Emploi 2013.

Au final, la moyenne des poids s'établit à 1651, avec un écart-type de 963 et un dernier percentile à 5 383. Les poids sont bornés à 10 000¹ et atteignent un minimum de 172. Ces chiffres sont élevés car le taux de sondage est faible (26 000 personnes interrogées pour un champ de 44,3 millions d'individus).

Des précautions sont donc à prendre lors de la publication de chiffres sur des sous-ensembles restreints, en particulier lorsqu'ils concernent des questions où peu d'individus sont dans le champ (ex : nombre d'accidents du travail par secteur, accidents routier par âges...).

Réf.: Page 6 / 108

-

¹ 31 individus ont un poids supérieur à 10 000, avec un maximum de 14126. Le bornage conduit à une sous-représentativité d'environ 50 000 personnes sur un champ de 44 millions.

Enquête Emploi Module Ad Hoc 2013

Accidents au travail et problèmes de santé liés au travail

Questionnaire destiné aux personnes de <u>15 ans et plus</u> qui travaillent ou ayant déjà exercé une activité professionnelle



Réf.: Page 7 / 108



Module A : Accidents au travail

Tout d'abord, les questions qui portent sur les accidents au travail.

DZT

Variable indicatrice DZT=1 : Occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois. Sinon DZT=0
[ACCID] A1 Au cours de votre vie, avez-vous eu un accident, même bénin, au travail ou au cours d'une activité professionnelle ? On exclut les accidents survenus lors des trajets domicile-travail. Un tel accident n'a pas nécessairement de reconnaissance officielle. □ 1. Oui, un seul □ 2. Oui, plusieurs → BLESSB □ 3. Non → Module B □ 4. Ne sait pas → Module B □ 5. Refus → Module B
[BLESSA] A2 Cet accident a-t-il entraîné une blessure ? On entend par là : dommage ou lésion corporelle (entorse, plaie, traumatisme physique, brûlure). La blessure concerne l'enquêté. □ 1. Oui → Filtre1 □ 2. Non → Filtre1 □ 9. Ne sait pas
[BLESSB] A3 Parmi ces accidents, combien ont entraîné une blessure? On entend par là : dommage ou lésion corporelle (entorse, plaie, traumatisme physique, brûlure). La blessure concerne l'enquêté. 1. Un 2. Deux 3. Trois ou plus 4. Aucun accident 9. Ne sait pas
Filtre 1 Si DZT = 1 Occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois → DZACCID Si DZT = 0 N'occupe pas un emploi actuellement ou a n'a pas travaillé au cours des douze derniers mois → TRANSIACC
[DZACCID] A4 Et au cours des 12 DERNIERS MOIS. Avez-vous eu un accident, même bénin, au travail ou au cours d'une activité professionnelle ? On exclut les accidents survenus lors des trajets domicile-travail. Un tel accident n'a pas nécessairement de reconnaissance officielle. □ 1. Oui, un seul accident □ 2. Si plusieurs accidents au travail au cours de sa vie (ACCID = 2) Oui, plusieurs accidents → DZBLESSB □ 3. Non → TRANSIACC □ 8. Refus □ 9. Ne sait pas

Réf.: Page 8 / 108



[DZBLESA] A5 Cet accident a-t-il entraîné une blessure ? On entend par là : dommage ou lésion corporelle (entorse, plaie, traumatisme physique, brûlure). La blessure concerne l'enquêté. □ 1. Oui → TRANSIACC □ 2. Non → TRANSIACC □ 9. Ne sait pas
Si accident ayant entraîné une blessure (BLESSA=1) au moins un accident au travail ayant entraîné une blessure (BLESSB=1,2,3) [DZBLESSB] A6 Parmi ces accidents, combien ont entraîné une blessure? On entend par là : dommage ou lésion corporelle (entorse, plaie, traumatisme physique, brûlure). La blessure concerne l'enquêté. 1. Un seul 2. Si au moins deux accidents au travail ayant entraîné une blessure (BLESSB = 2,3) Deux 3. Si trois ou plus accidents au travail ayant entraîné une blessure (BLESSB = 3) Trois ou plus 4. Aucun accident 9. Ne sait pas
[TRANSIACC] A7 [Si accident ayant entraîné une blessure (BLESSA=1) au moins un accident au travail ayant entraîné une blessure (BLESSB=1,2,3) Nous allons maintenant parler de votre dernier accident au travail qui a entraîné une blessure] [(Sinon) Nous allons maintenant parler de votre dernier accident au travail.]
[DATEACCA] A8 Quand a eu lieu cet accident ? Essayez d'être aussi précis que possible. Indiquer l'année : 9. Ne sait pas
Si l'enquêté ne sait plus quand a eu lieu son dernier accident au travail (DATEACCA=DK) [DATEACC_ENV] A9 Cet accident s'est produit il y a 1. 5 ans ou moins 2. 10 ans ou moins (mais plus de 5 ans) 3. 20 ans ou moins (mais plus de 10 ans) 4. Plus de 20 ans 9. Ne sait pas
Si l'enquêté a donné l'année de son dernier accident de travail (DATEACCA > 0) [DATEACCM] A10 Indiquer le mois : 9. Ne sait pas
 [TRAVACC] A11 Quelle profession exerciez-vous au moment de l'accident ? □ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR) □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR) □ 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR) □ 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR) □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR) □ 6. Une autre profession
 4. Plus de 20 ans 9. Ne sait pas Si l'enquêté a donné l'année de son dernier accident de travail (DATEACCA > 0) [DATEACCM] A10 Indiquer le mois : 9. Ne sait pas [TRAVACC] A11 Quelle profession exerciez-vous au moment de l'accident ? 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR) 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR) 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR) 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR) 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)

Réf. : Page 9 / 108



Si exerçait une autre profession au moment de l'accident (TRAVACC=6) et occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1) [TRAVACCP] A12 Est-ce que c'était la profession que vous exerciez il y a un an? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. N'occupait pas d'emploi il y a un an ■ 9. Ne sait pas Si exerçait une autre profession au moment de l'accident (TRAVACC=6) [TRAVACCPAUT] A13 Pouvez-vous préciser cette autre profession? 9. Ne sait pas [SIGNALE] A14 Votre employeur ou votre hiérarchie ont-ils été informés de cet accident? « Non concerné » : par exemple si M. était indépendant (non salarié) au moment de l'accident. Lire les 3 modalités. □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Non concerné □ 9. Ne sait pas [ROUTEACC] A15 Est-ce que c'était un accident de la route? Rappel: les accidents sur les trajets domicile-travail sont exclus La victime peut être conductrice ou passager du véhicule ; elle peut être aussi piéton ou cycliste. Les conducteurs professionnels (chauffeurs routiers, conducteurs de bus...) sont concernés. Sont exclus les accidents qui arrivent avec des engins spéciaux en dehors des routes publiques (bulldozers, tracteurs, camions élévateurs). □ 1. Oui → ACCIDIFF □ 2. Non □ 9. Ne sait pas [PASROUTE] A16 Votre accident a été occasionné par... Présenter carte code n°1. Une seule réponse possible. □ 01. Une chute de hauteur □ 02. Une chute ou une glissade de plain-pied □ 03. Une machine ou un appareil fonctionnant à poste fixe □ 04. Un outil à main, motorisé ou non □ 05. La manipulation ou le transport d'une charge (personne, objet, animal...) ; un effort excessif (occasionnant une douleur aiguë : un lumbago...) 06. Un objet qui est tombé sur vous, un éboulement de matière, un objet en mouvement qui vous a □ 07. Un produit chimique, agressif ou dangereux □ 08. Le courant électrique □ 09. Un animal ■ 10. Autre origine □ 99. Ne sait pas Si accident de travail occasionné par une raison autre que celles de la liste (PASROUTE=10) **IPASROUTEP** A17 Pouvez-vous préciser l'origine de cet accident ? 9. Ne sait pas [ACCIDIFF] A18 Diriez-vous que les conséquences de cet accident vous limitent dans vos activités quotidiennes? Au travail ou en dehors. □ 1. Oui, considérablement □ 2. Oui, dans une certaine mesure

Réf.: Page 10 / 108



3. Non, pas du tout9. Ne sait pas	
[SECUACC] A19 Cet accident a t-il été reconnu et indemnisé par la Sécurité Sociale au titre des accidents du travair Ou à un autre régime d'assurance pour les non salariés. Remboursement intégral des soins, prise en charge dès le premier jour d'arrêt. Certains non-salariés peuvent être « Non concerné » Lire les 4 modalités. 1. Oui 2. Non 3. Démarches en cours 4. Non concerné 8. Refus 9. Ne sait pas	Ι?
Filtre 2 si ACTOP≠1 (Enquêté n'occupe pas d'emploi actuellement) ou RABS=2 (Congé maladie, accident du t comme raison de l'absence au travail la semaine de référence) → LIENACC (sinon) → TPARRACC	rava
[LIENACC] A20 [Si congé maladie, accident du travail comme raison de l'absence au travail la semaine de référen (RABS=2) Vous n'avez pas travaillé la semaine du ^DATEREF. Est-ce que c'est à cause de cet accide [Si enquêté n'occupe pas d'emploi actuellement (ACTOP≠1) Vous ne travaillez pas en ce moment. Est que c'est à cause de cet accident ?] □ 1. Oui □ 2. Non → TPARRACC □ 8. Refus □ 9. Ne sait pas	nt ?]
Si l'enquêté refuse de répondre/ne sait pas répondre à la question précédente (LIENACC = DK, Ralors aller à TPARRACC	lF)
[PREVACC] A21 Pensez-vous reprendre le travail ? □ 1. Oui □ 2. Non → PBSANTE □ 9. Ne sait pas	
[PREVACCTP] A22 Dans combien de temps ? □ 1. Dans une semaine ou moins → PBSANTE □ 2. Dans un mois ou moins (mais dans plus d'une semaine) → PBSANTE □ 3. Dans 3 mois ou moins (mais dans plus d'un mois) → PBSANTE □ 4. Dans 6 mois ou moins (mais dans plus de 3 mois) → PBSANTE □ 5. Dans plus de 6 mois → PBSANTE □ 9. Ne sait pas	
Si l'enquêté qui n'occupe pas d'emploi actuellement ne sait pas quand il va reprendre le travail (PREVACCTP = DK) aller au module B « Problèmes de santé » (PBSANTE)	
[TPARRACC] A23 Combien de temps vous êtes-vous arrêté de travailler à cause de cet accident ? Si la réponse est donnée en jours, les samedi - dimanche - jours fériés sont à prendre en compte. Si plusieurs absences sont liées à cet accident, cumuler les durées. Exclure le jour de l'accident. Exclure les périodes de chômage ou d'inactivité □ 1. Pas d'arrêt de travail, ou moins d'une journée d'arrêt →SUITEACC □ 2. Une journée ou plus d'arrêt →TPARRACCP □ 9. Ne sait pas	

Réf.: Page 11 / 108



Si une journée ou plus d'arrêt de travail suite à l'accident (TPARRACC=2) [TPARRACCP] A24 Pouvez-vous préciser la durée de cet arrêt ? Indiquer la durée en Années, Mois, en Semaines ou en Jours. Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J
[SUITEACC] A25 [Si une journée ou plus d'arrêt de travail suite à l'accident (TPARRACC=2) Après votre arrêt (Sinon, c.à.d. si pas d'arrêt de travail, ou moins d'une journée d'arrêt) Après cet accident] Une seule réponse possible. □ 1. Vous avez continué à travailler pour votre employeur □ 2. Vous avez continué votre activité indépendante □ 3. Vous avez été licencié → SUITEACCB □ 4. Votre contrat n'a pas été renouvelé → SUITEACCB □ 5. Vous avez démissionné → SUITEACCB □ 6. Vous avez cessé d'exercer votre activité indépendante → SUITEACCB □ 7. Vous êtes parti en retraite (ou préretraite) → HANDACC □ 8. Rien de tout cela → HANDACC □ 9. Ne sait pas
[AMPOSTE] A26 [Si une journée ou plus d'arrêt de travail suite à l'accident (TPARRACC=2) Après votre arrêt, avez-vous (Sinon, c.à.d. si pas d'arrêt de travail, ou moins d'une journée d'arrêt) Avez-vous] changé de poste de travail de fonction ou d'emploi à cause de cet accident ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
Si l'enquêté n'a pas changé de poste de travail, de fonction ou d'emploi à cause de son accident (AMPOSTE=2) [AMPOSTEB] A27 En auriez-vous eu besoin ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[AMTPS] A28 [Si une journée ou plus d'arrêt de travail suite à l'accident (TPARRACC=2) Après votre arrêt, est-ce (Sinon, c.à.d. si pas d'arrêt de travail, ou moins d'une journée d'arrêt) Est-ce] que votre temps de travail a diminué à cause de cet accident ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
Si l'enquêté n'a pas connu de diminution du temps de travail à cause de son accident (AMTPS=2) [AMTPSB] A29 En auriez-vous eu besoin ?

Si l'enquêté ne sait pas s'il a connu une diminution de sa charge de travail à cause de son accident (AMTAC = DK) → HANDACC

Réf.: Page 12 / 108



Si l'enquêté n'a pas connu de diminution de sa charge de travail à cause de son accident (AMTAC=2) [AMTACB] A31 En auriez-vous eu besoin ? □ 1. Oui → HANDACC □ 2. Non → HANDACC □ 9. Ne sait pas
Si l'enquêté ne sait pas s'il aurait eu besoin d'une diminution de sa charge de travail suite à son accident (AMTACB = DK) → HANDACC
[SUITEACCB] A32 Est-ce que c'était à cause de l'accident ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas
Si l'enquêté n'occupe pas d'emploi actuellement (ACTOP≠1) [RETRAV] A33 Avez-vous retravaillé après cet accident ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
Si l'enquêté a retravaillé après son accident (RETRAV=1) [RETRAVTP] A34 Combien de temps êtes-vous alors resté sans emploi ? □ 1. 1 mois ou moins □ 2. 3 mois ou moins (mais plus d'un mois) □ 3. 6 mois ou moins (mais plus de 3 mois) □ 4. Plus de 6 mois □ 9. Ne sait pas
Si ADMHAND=1,2 [HANDACC] A35 Votre reconnaissance de handicap ou d'une perte d'autonomie est-elle liée à cet accident ? 1. Oui 2. Non 8. Refus 9. Ne sait pas

Réf. : Page 13 / 108



Module B : Problèmes de santé

Nous allons maintenant passer à des questions qui portent sur votre santé.

[PBSANTE]

B1 [Si l'accident au travail a entraîné une blessure (DZBLESSA=1) ou si au moins un des accidents au travail a entraîné une blessure (DZBLESSB=1,2,3) En ne tenant pas compte de l'accident du travail que nous venons de décrire ; dans les 12 DERNIERS MOIS, avez-vous eu des problèmes de santé, qu'ils soient physiques ou psychiques ?] [(Sinon) Dans les 12 DERNIERS MOIS, avez-vous eu des problèmes de santé, qu'ils soient physiques ou psychiques ?]

Si « psychique » n'est pas compris, reformuler avec « psychologique » ou « mental ».

La personne peut ne plus souffrir du problème au moment de l'enquête.

Éviter de donner des exemples : c'est à l'enquêté de juger par lui même si problème de santé il y a.

- □ 1. Oui. un seul
- □ 2. Oui, plusieurs → NBSANTEB
- □ 3. Non → Module C
- □ 4. Ne sait pas → Module C
- □ 5. Refus → Module C

[NBSANTEA]

B2 Ce problème de santé a-t-il été causé ou aggravé par votre travail actuel ou passé?

Les problèmes de santé non reconnus comme maladies professionnelles sont inclus.

Les problèmes de santé n'ayant pas entraîné de congés sont inclus.

Le travail qui a causé ou aggravé le problème de santé peut remonter à plus d'un an.

- □ 1. Oui →TRANSISAN
- □ 2. Non →TRANSISAN
- □ 9. Ne sait pas

[NBSANTEB]

B3 Parmi ces problèmes de santé, combien ont été causés ou aggravés par votre travail actuel ou passé ? Les problèmes de santé non reconnus comme maladies professionnelles sont inclus.

Les problèmes de santé n'ayant pas entraîné de congés sont inclus.

Le travail qui a causé ou aggravé le problème de santé peut remonter à plus d'un an.

- □ 1. Un
- □ 2. Deux
- □ 3. Trois ou plus
- □ 4. Aucun
- □ 9. Ne sait pas

[TRANSISAN]

B4 [Si un seul problème de santé causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (NBSANTEA=1 ou NBSANTEB=1) Dans les questions qui suivent, nous allons parler du problème de santé que vous avez eu ces 12 DERNIERS MOIS, et qui a été causé ou aggravé par votre travail actuel ou passé.]

[Si plus de deux problèmes de santé causés ou aggravés par le travail actuel ou passé (NBSANTEB=2,3) Dans les questions qui suivent, nous allons parler du problème de santé le plus sérieux que vous avez eu ces 12 DERNIERS MOIS, et qui a été causé ou aggravé par votre travail actuel ou passé.]

[Si un seul problème de santé dans les 12 derniers mois non causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (PBSANTE=1 et NBSANTEA≠1) Dans les questions qui suivent, nous allons parler du problème de santé que vous avez eu ces 12 DERNIERS MOIS.]

[Si plusieurs problèmes de santé dans les 12 derniers mois non causés ou aggravés par le travail actuel ou passé (PBSANTE=2 et NBSANTEB≠1,2,3) Dans les questions qui suivent, nous allons parler du problème de santé le plus sérieux que vous avez eu ces 12 DERNIERS MOIS.]

[SI (NBSANTEB = 2 ou 3 : plus de deux problèmes de santé causés ou aggravés par le travail actuel ou passé) OU (PBSANTE = 2 ET plusieurs problèmes de santé dans les 12 derniers mois non causés ou aggravés par le travail actuel ou passé : NBSANTEB différent de 1, 2 et 3) afficher la consigne suivante sous la phrase d'introduction :]

Si « sérieux » n'est pas compris, reformuler avec « important », puis « grave ». Il s'agit du problème de santé qui est le plus grave d'un point de vue médical.

A défaut, c'est celui qui a le plus d'impact sur ses activités.

Réf.: Page 14 / 108



[SANTEDESC]
B5 Il s'agit d'un Présenter carte code n°2.
Une seule réponse possible.
 01. Problème articulaire, musculaire ou osseux
 02. Problème respiratoire ou pulmonaire
 03. Problème au niveau de la peau
 04. Problème au niveau de l'audition
05. Problème de stress, d'anxiété ou de dépression
06. Problème de maux de tête, migraine ou fatigue visuelle 07. Problème cardiague ou cardiague problème circulatoire.
 07. Problème cardiaque ou cardiovasculaire, problème circulatoire 08. Maladie virale, infectieuse ou bactérienne
O9. Problème d'estomac, de foie, de rein, ou problème de digestion
□ 10. Autre problème de santé
□ 98. Refus
□ 99. Ne sait pas
Si le problème de santé n'entre pas dans les catégories de la liste de la carte code n°2 (SANTEDESC = 10
[SANTEDESCB]
B6 Est-ce que c'est un problème endocrinien ou métabolique (diabète, tyroïde)
□ 1. Oui
□ 2. Non
□ 8. Refus
□ 9. Ne sait pas
Si le problème de santé n'est pas d'ordre endocrinien ou métabolique (diabète, tyroïde) (SANTEDESCB 2)
[SANTEDESCP]
B7 Pouvez-vous préciser ?
□ 8. Refus
□ 9. Ne sait pas
S'il s'agit d'un problème articulaire, musculaire ou osseux (SANTEDESC=01)
[MUSCA]
Plusieurs réponses possibles.
B8 Est-ce que ce problème se situe au niveau
1. De la nuque ou du cou
2. Des épaules3. Du coude ou des avant-bras
□ 4. Du poignet, des mains ou des doigts
□ 5. Du bas du dos
 6. De la hanche, des genoux, des jambes ou des pieds
□ 9. Ne sait pas
Calculer NBMUSC : Nombre de modalités cochées dans MUSCA
Si plusieurs réponses à MUSCA (NBMUSC>1)
[MUSCB]
Une seule réponse possible.
B9 Où se situe principalement votre problème ? Au niveau
☐ 1. (Si 1 ∈ MUSCA) De la nuque ou du cou
 □ 2. (Si 2 ∈ MUSCA) Des épaules □ 3. (Si 3 ∈ MUSCA) Du coude ou des avant-bras
 □ 4. (Si 4 ∈ MUSCA) Du poignet, des mains ou des doigts
□ 5. (Si 5 ∈ MUSCA) Du bas du dos
= -:/-:

Réf. : Page 15 / 108

□ 6. (Si 6 ∈ MUSCA) De la hanche, des genoux, des jambes ou des pieds
□ 9. Ne sait pas



S'il s'agit d'un problème respiratoire ou pulmonaire (SANTEDESC=02)
[RESP]
B10 Est-ce qu'il s'agit
□ 1. D'un asthme
2. D'une rhinite allergique
□ 3. D'une bronchite chronique
4. D'un autre problème
□ 9. Ne sait pas
S'il s'agit d'un autre problème respiratoire ou pulmonaire (RESP=4)
[RESPP]
B11 Pouvez-vous préciser ?
□ 8. Refus
□ 9. Ne sait pas
[SANDIFF]
B12 Diriez-vous que ce problème vous limite dans vos activités quotidiennes ?
Au travail ou en dehors.
1. Oui, considérablement
2. Oui, dans une certaine mesure
□ 3. Non, pas du tout
□ 9. Ne sait pas
Si au moins un problème de santé a été causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (NBSANTEA=1 ou
NBSANTEB=1,2,3)
[TRAVSAN]
B13 Quelle profession a causé ou aggravé ce problème ?
 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession
(^SPLCAR)
 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième
profession (^SPLCBR)
4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession
(^SPLCCR)
□ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
□ 6. Une autre profession
□ 9. Ne sait pas
'
Si une autre profession a causé ou aggravé le problème de santé (TRAVSAN=6) et occupe actuellement un
emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)
[TRAVSANP]
B14 Est-ce que c'était la profession que vous exerciez il y a un an ?
□ 1. Oui
□ 2. Non
□ 3. N'occupait pas d'emploi il y a un an
□ 9. Ne sait pas
Si une autre profession a causé ou aggravé le problème de santé (TRAVSAN=6)
[TRAVSANPAUT]
B15 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?
9. Ne sait pas
·
Filtre 3
si l'enquêté n'occupe pas d'emploi actuellement (ACTOP≠1) ou si congé maladie, accident du travail comme
raison de l'absence au travail la semaine de référence (RABS=2) → LIENSAN
(sinon) → TPARRSAN

Réf.: Page 16 / 108



[LIENSAN]

B16 [Si congé maladie, accident du travail comme raison de l'absence au travail la semaine de référence
(RABS=2) Vous n'avez pas travaillé la semaine du ^DATEREF. Est-ce que c'est à cause de ce problème de
santé ?] [Si n'occupe pas d'emploi actuellement (ACTOP≠1) Vous ne travaillez pas en ce moment. Est-ce
que c'est à cause de ce problème de santé ?1

- □ 1. Oui
- □ 2. Non → TPARRSAN
- □ 8. Refus
- □ 9. Ne sait pas

Si LIENSAN = DK,RF alors aller à TPARRSAN

[PREVSAN]

B17 Pensez-vous reprendre le travail ?

- □ 1. Oui
- □ 2. Non → DEBSAN
- 9. Ne sait pas

[PREVSANTP]

B18 Dans combien de temps ?

- □ 1. Une semaine ou moins → DEBSAN
- □ 2. Un mois ou moins (mais dans plus d'une semaine) → DEBSAN
- □ 3. 3 mois ou moins (mais dans plus d'un mois) → DEBSAN
- □ 4. 6 mois ou moins (mais dans plus de 3 mois) → DEBSAN
- □ 5. Dans plus de 6 mois → DEBSAN
- □ 9. Ne sait pas

Si PREVSANTP = DK aller à DEBSAN

Si l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1) [TPARRSAN]

<u>B19</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes-vous arrêté de travailler à cause de ce problème de santé ?

Si la réponse est donnée en jours, les samedi - dimanche - jours fériés sont à prendre en compte.

Si plusieurs absences sont liées à ce problème de santé, cumuler les durées.

Exclure les périodes de chômage ou d'inactivité

- ☐ 1. Pas d'arrêt de travail, ou moins d'une journée d'arrêt
- 2. Une journée ou plus d'arrêt
- □ 9. Ne sait pas

Si, au cours des 12 derniers mois, une journée ou plus d'arrêt à cause du problème de santé (TPARRSAN=2)

[TPARRSANP]

B20 Pouvez-vous préciser ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

[DEBSAN]

B21 Quand est apparu ce problème de santé?

- □ 1. Il y a 6 mois ou moins
- ☐ 2. Il y a un an ou moins (mais plus de 6 mois)
- ☐ 3. If y a 2 ans ou moins (mais plus d'un an)
- □ 4. Il y a 5 ans ou moins (mais plus de 2 ans)
- □ 5. Il y a plus de 5 ans
- □ 9. Ne sait pas

Réf.: Page 17 / 108



Si au moins un problème de santé a été causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (NBSANTEA=1 ou NBSANTEB=1,2,3) [SECUSAN]

B22 C6	e problème a t-il été reconnu par la Sécurité Sociale comme maladie professionnelle?
Ou à u	n autre régime d'assurance pour les non salariés.
Certair	ns non-salariés peuvent être « Non concerné »
	1. Oui
	2. Non
	3. Non concerné

Si	ADI	/IHAI	ND=	1,2

□ 9. Ne sait pas

[HANDSAN]

B23 Votre reconnaissance de handicap ou d'une perte d'autonomie est-elle liée à ce problème de santé ?

- □ 1. Oui
- □ 2. Non
- □ 8. Refus
- □ 9. Ne sait pas

Réf.: Page 18 / 108



Module C : Conditions de travail

Nous allons maintenant parler de vos conditions de travail actuelles/dans votre dernière profession

[Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) Êtes-vous (Sinon) Étiez-vous] confronté à l'une des situations suivantes : Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède
 [RISK1PHYA] C1 Travailler dans des postures pénibles ou effectuer des mouvements fatigants ? Les postures pénibles comprennent la position debout et le piétinement □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK2PHYA] C2 Manipuler des charges lourdes ? (yc des personnes ou des animaux) □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK3PHYA] C3 Être exposé à du bruit ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK4PHYA] C4 Subir de fortes vibrations? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK5PHYA] C5 Être en contact de produits chimiques, agressifs ou dangereux ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK6PHYA] C6 Respirer de la poussière, des vapeurs, de la fumée ou du gaz ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
 [RISK7PHYA] C7 Effectuer des tâches demandant une concentration visuelle intense ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK8PHYA] C8 Risquer des accidents ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Réf.: Page 19 / 108



Calculer NBRISKPHY : Nombre d'expositions aux risques physiques (nombre de oui de RISK1PHYA à RISK8PHYA)

Si l'enquêté a cité plusieurs expositions à des risques physiques au travail (NBRISKPHY>1) [RISKPHYB]
C9 Parmi les facteurs que vous avez cités, lequel considérez-vous comme le plus risqué pour votre santé
physique ? □ 1. (Si RISK1PHYA=1) Travailler dans des postures pénibles ou effectuer des mouvements fatigants. □ 2. (Si RISK2PHYA=1) Manipuler des charges lourdes. □ 3. (Si RISK3PHYA=1) Être exposé à du bruit. □ 4. (Si RISK4PHYA=1) Subir de fortes vibrations. □ 5. (Si RISK5PHYA=1) Être en contact des produits chimiques, agressifs ou dangereux. □ 6. (Si RISK6PHYA=1) Respirer de la poussière, des vapeurs, de la fumée ou du gaz. □ 7. (Si RISK7PHYA=1) Effectuer des tâches demandant une concentration visuelle intense. □ 8. (Si RISK8PHYA=1) Risquer des accidents.
□ 9. Ne sait pas
Si manipulation de charges lourdes au travail (yc des personnes ou des animaux) (RISK2PHYA=1) [LOURDES] C10 Vous manipulez/manipuliez des charges lourdes Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP = 1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède. □ 1. Moins de 2 heures par jour, en moyenne □ 2. 2 heures par jour ou plus, en moyenne □ 9. Ne sait pas
Si l'enquêté subit de fortes vibrations au travail (RISK4PHYA=1) [VIBR] C11 Est-ce que les vibrations auxquelles vous [(Si ACTOP = 1) êtes exposé sont (Sinon) étiez exposé étaient] exposé directement transmises à vos mains ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas
[Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) Au travail, êtes-vous confronté à l'une des situations suivantes :] [(Sinon) Dans votre dernière profession de (^APCLCR), étiez-vous confronté à l'une des situations suivantes :] Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède.
[RISK1PHYC] C12 Répéter les mêmes mouvements plusieurs fois par minute ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK2PHYC] C13 Tordre votre poignet de manière répétée ou soutenue ? Exclure : la manipulation d'une souris Inclure : caissière de supermarché, plâtrier, enduiseur □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
 [RISK3PHYC] C14 Travailler les bras en l'air ? C'est à dire au dessus du niveau des épaules. □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas

Réf.: Page 20 / 108



[RISK4PHYC] C15 Être exposé à des températures très basses ou très élevées ?
□ 1. Oui □ 2. Non
□ 9. Ne sait pas
Si l'enquêté travaille dans des postures pénibles ou effectue des mouvements fatigants (RISK1PHYC=1) [REPET] C16 Est-ce que vous répétez/répétiez les mêmes mouvements plusieurs fois par minute Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède. 1. Moins de 4 heures par jour, en moyenne 2. 4 heures par jour ou plus, en moyenne 9. Ne sait pas
Si torsion du poignet de manière répétée ou soutenue (RISK2PHYC=1) [POIGNET] C17 Vous tordez/tordiez régulièrement le poignet Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». (Si ACTOP = 1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède. 1. Moins de 2 heures par jour, en moyenne 2. 2 heures par jour ou plus, en moyenne 9. Ne sait pas
Si travail les bras en l'air, c'est à dire au dessus du niveau des épaules (RISK3PHYC=1) [BRASAIR] C18 Vous travaillez/travailliez les bras en l'air, au dessus du niveau des épaules Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède. □ 1. Moins de 2 heures par jour, en moyenne □ 2. 2 heures par jour ou plus, en moyenne □ 9. Ne sait pas Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) Au travail, êtes-vous confronté à l'une des situations suivantes :] [(Sinon) Dans votre dernière profession de (^APCLCR), étiez-vous confronté à l'une des situations suivantes :] Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède.
 [RISK1PSYA] C19 Être pressé par le temps, ou avoir une charge de travail trop importante ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 9. Ne sait pas
[RISK2PSYA] C20 Être exposé à des agressions physiques, de la violence, des menaces de violence ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 8. Refus □ 9. Ne sait pas
[RISK3PSYA] C21 Être exposé à des agressions verbales, du harcèlement, de l'intimidation ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 8. Refus □ 9. Ne sait pas

Calculer NBRISKPSY : Nombre d'expositions aux risques psychiques (nombre de oui de 1RISKPSYA à RISK3PSYA)

Réf. : Page 21 / 108



Si l'enquêté a cité plusieurs expositions à des risques psychiques au travail (NBRISKPSY>1) [RISKPSYB]
C22 Parmi les facteurs que vous avez cités, lequel considérez-vous comme le plus risqué pour votre santé
psychique ? 1. (Si RISK1PSYA=1) Être pressé par le temps, ou avoir une charge de travail trop importante. 2. (Si RISK2PSYA=1) Être exposé à des agressions physiques, de la violence, des menaces de violence
 3. (Si RISK3PSYA=1) Être exposé à des agressions verbales, du harcèlement, de l'intimidation. 9. Ne sait pas
Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) Au travail, vivez-vous des situations de tension] [(Sinon) Dans votre dernière profession de (^APCLCR), viviez-vous des situations de tension] Si les expositions ne sont pas régulières, considérer une semaine de travail « normale ». Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) En cas de doute, considérer la semaine qui précède.
[RISK1PSYC] C23 Dans vos rapports avec le public (clients, usagers, patients, élèves, voyageurs, fournisseurs), si vous
en avez/aviez ? □ 1. Oui
2. Non3. Non, pas de contact avec le public
□ 8. Refus □ 9. Ne sait pas
[RISK2PSYC] C24 Dans vos rapports avec vos supérieurs hiérarchiques, si vous en avez/aviez ?
□ 1. Oui □ 2. Non
 3. Non, pas de supérieur hiérarchique
□ 8. Refus □ 9. Ne sait pas
[RISK3PSYC] C25 Dans vos rapports avec vos collègues, si vous en avez/aviez ? □ 1. Oui
□ 2. Non
□ 3. Non, <u>pas de collègues</u> □ 8. Refus
□ 9. Ne sait pas
 [RISK4PSYC] C26 Dans vos rapports avec les personnes que vous encadrez/encadriez, si vous en encadrez/encadriez ? □ 1. Oui □ 2. Non
 3. Non, pas d'encadrement de personnes
□ 8. Refus □ 9. Ne sait pas
[HORAIRES] C27 [Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) Actuellement, vos horaires de travail sont] [(Sinon) Dans votre dernière profession de (^APCLCR), vos horaires étaient]
 1. Identiques ou semblables d'une semaine sur l'autre 2. Alternés : 2*8, 3*8, équipes
□ 3. Variables d'une semaine sur l'autre □ 4. Sans objet
□ 9. Ne sait pas

Réf. : Page 22 / 108



Si horaires alternés : 2*8, 3*8, équipes (HORAIRES=2) [ROULTA]
C28 Plus précisément, quel est/était le type de roulement ?
□ 1. 2*8 □ 2. 3*8
 3. Autre type de roulement
□ 9. Ne sait pas
Si horaires alternés avec roulement autre que 2*8 et 3*8 (ROULTA=3)
[ROULTAP] C29 Pouvez-vous préciser ?
9. Ne sait pas
Si horaires alternés : 2*8, 3*8, équipes (HORAIRES=2) [ROULTB]
C30 Pour le roulement, vous changez/changiez vos horaires
 1. Une ou plusieurs fois par semaine (rythme infra hebdomadaire) 2. Toutes les semaines (rythme hebdomadaire)
□ 3. Tous les mois (rythme mensuel)
4. Autre rythme9. Ne sait pas
Si horaires alternés avec autre rythme que infra hebdomadaire, hebdomadaire, mensuel (ROULTB=4) [ROULTBP]
C31 Pouvez-vous préciser ?
9. Ne sait pas
[DETHOR]
C32 Concernant vos horaires de travail 1. Ils sont/étaient entièrement fixés par votre employeur ou vos clients
 2. Ils sont/étaient entièrement déterminés par vous même
 3. Vous avez/aviez le choix entre plusieurs horaires fixes proposés par votre employeur ou vos clients
 4. Vous pouvez/pouviez adapter vos horaires de travail dans une certaine mesure
5. Autre cas de figure9. Ne sait pas
Filtre 4 Si occupe actuellement un emploi (ACTOP=1) → NOTEMP
(Sinon) → Module D
Nous allons parler de votre satisfaction au travail. Quelle note de 0 à 10 donneriez-vous à
Présenter l'échelle de notes.
[NOTEMP] Nombre de 0 à 10 - Une décimale permise
C33 Votre emploi en général ?
9. Ne sait pas
[NOTREV] Nombre de 0 à 10 - Une décimale permise
C34 Votre revenu ? On parle du revenu du travail
9. Ne sait pas

[NOTHOR] Nombre de 0 à 10 - Une décimale permise C35 Vos horaires de travail ?

Englobe la durée du travail, l'aménagement du temps de travail, la conciliation vie professionnelle et vie familiale

9. Ne sait pas

Page 23 / 108 Réf.:



Si l'enquêté a des collègues de travail (RISK3PSYC≠3)

[NOTCOLL] Nombre de 0 à 10 - Une décimale permise

C36 Vos relations avec vos collègues?

9. Ne sait pas

Si l'enquêté a un/des supérieur(s) hiérarchique(s) (RISK2PSYC≠3)

[NOTSUP] Nombre de 0 à 10 - Une décimale permise

C37 Vos relations avec vos supérieurs ?

9. Ne sait pas

■ 4. Autre □ 9. Ne sait pas

Module D : Partie Méthodologique

Nous allons aborder la dernière partie du questionnaire.

[Si pas de problèmes de santé dans les 12 derniers mois (PBSANTE=3,4,5) Vous avez déclaré ne pas avoir eu d'ennui de santé récemment. Cependant, dans les 12 DERNIERS MOIS, avez-vous eu un ou plusieurs des problèmes suivants ?]

[(Sinon) En plus du problème de santé dont nous avons parlé, dans les 12 DERNIERS MOIS, avez-vous eu un ou plusieurs des problèmes suivants ?]

La personne peut ne plus souffrir du problème au moment de l'enquête.

La personne peut être traitée pour le problème et ne plus en souffrir.

[D01SAN]	Si le	e problème	de santé	déjà déclai	ré n'est pa	s d'ordre	articulaire,	, musculair	e ou oss	eux (SANT	EDESC≠01)
	[D0 ⁻	1SAN]									

Si le problème de santé déjà déclaré n'est pas d'ordre articulaire, musculaire ou osseux (SANTEDESC≠
[D01SAN] D1 Un problème articulaire, musculaire ou osseux : arthrose, sciatique, lumbago ?
□ 1. Oui
□ 2. Non
□ 3. Ne sait pas
□ 4. Refus
4. Neius
Si l'enquêté a eu un problème articulaire, musculaire ou osseux dans les 12 derniers mois (D01SAN=1)
[D01SANP]
D2 Est-ce que ce problème se situe au niveau
Plusieurs réponses possibles.
□ 1. De la nuque ou du cou
2. Des épaules
3. Du coude ou des avant-bras
4. Du poignet, des mains ou des doigts
□ 5. Du bas du dos
 6. De la hanche, des genoux, des jambes ou des pieds
□ 9. Ne sait pas
Si le problème de santé déjà déclaré n'est pas d'ordre respiratoire ou pulmonaire (SANTEDESC≠02) [D02SAN]
D3 Un problème respiratoire ou pulmonaire : bronchite chronique, asthme ?
□ 1. Oui
□ 2. Non
□ 3. Ne sait pas
□ 4. Refus
□ 4. Relus
Si l'enquêté a eu un problème respiratoire ou pulmonaire dans les 12 derniers mois (D02SAN=1)
[DRESP]
D4 Est-ce qu'il s'agit
□ 1. D'un asthme
2. D'une rhinite allergique
D. 3 D'une bronchite chronique

Page 24 / 108 Réf.:



Si le problème de santé déjà déclaré n'est pas au niveau de la peau (SANTEDESC≠03) [D03SAN] D5 Un problème au niveau de la peau ?	
 □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus 	
Si le problème de santé déjà déclaré n'est pas au niveau de l'audition (SANTEDESC≠04) [D04SAN] D6 Un problème au niveau de l'audition ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus	
Si le problème de santé déjà déclaré ne concerne pas le stress, l'anxiété ou la dépression (SANTEDESC≠05) [D05SAN] D7 Un problème d'anxiété ou de dépression ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus	
Si l'autre problème de santé déclaré n'est pas d'ordre endocrinien ou métabolique (SANTEDESCB [D06SAN] D8 Des problèmes endocriniens ou métaboliques : diabète, thyroïde? 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas 4. Refus	⊭1]
Si le problème de santé déjà déclaré ne concerne pas maux de tête, migraines ou fatigue visuelle (SANTEDESC≠06) [D07SAN] D9 Des problèmes de maux de tête, migraine, fatigue visuelle ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus	
Si le problème de santé déjà déclaré n'est pas d'ordre cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire (SANTEDESC≠07) [D08SAN] D10 Un problème cardiaque ou cardiovasculaire, un problème circulatoire : tension? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus	
Si le problème de santé déjà déclaré n'est pas une maladie virale, infectieuse ou bactérienne (SANTEDESC≠08) [D09SAN] D11 Une maladie virale, infectieuse ou bactérienne : hépatite, méningite, MST? On exclura les rhumes, les grippes, les angines et les maladies virales relativement courantes □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus	

Réf. : Page 25 / 108



(SANTEDESC≠09) [D10SAN] D12 Des problèmes d'estomac, de foie, de rein, des problèmes de digestion ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus
[D11SAN] D13 Des problèmes d'insomnie ou des difficultés à dormir ? 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas 4. Refus
[D12SAN] D14 Du stress, une fatigue générale ? □ 1. Oui □ 2. Non □ 3. Ne sait pas □ 4. Refus
[D13SAN] D15 Un autre problème de santé ? On ne compte pas le problème déclaré dans le module B (PBSANTE=1,2). 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas 4. Refus
Si l'enquêté déclare un problème de santé autre que celui qu'il a déclaré dans le module B (D13SAN=1) [D13SANP] D16 Pouvez-vous préciser ? Si plusieurs problèmes, donner le plus sérieux. 9. Ne sait pas
Calculer NBCITE : Nombre de problèmes cités dans ce module (nombre de oui entre D01SAN et D13SAN)
Si NBCITE>0 et si l'accident au travail a entraîné une blessure (DZBLESSA=1) ou si au moins un des accidents au travail a entraîné une blessure (DZBLESSB=1,2,3) [SANACC]
D17 Parmi les problèmes que vous venez de citer, quels sont ceux qui sont liés à l'accident du travail que nous avons décrit précédemment ? Plusieurs réponses possibles. □ 01. (Si D01SAN=1) Votre problème articulaire, musculaire ou osseux. □ 02. (Si D02SAN=1) Votre problème respiratoire ou pulmonaire. □ 03. (Si D03SAN=1) Votre problème au niveau de la peau. □ 04. (Si D04SAN=1) Votre problème au niveau de l'audition. □ 05. (Si D05SAN=1) Votre problème d'anxiété ou de dépression. □ 06. (Si D06SAN=1) Votre problèmes endocriniens ou métaboliques. □ 07. (Si D07SAN=1) Votre problème de maux de tête, de fatigue visuelle. □ 08. (Si D08SAN=1) Votre problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire.
 08. (SI D08SAN=1) Votre probleme cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire. 09. (Si D09SAN=1) Votre maladie virale, infectieuse ou bactérienne. 10. (Si D10SAN=1) Vos problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion. 11. (Si D11SAN=1) Votre problème d'insomnie ou vos difficultés à dormir. 12. (Si D12SAN=1) Votre stress, votre fatigue générale. 13. (Si D13SAN=1) Votre autre problème de santé ^13DSANP. 14. Aucun de ces problèmes n'est lié à l'accident

Si le problème de santé déjà déclaré ne concerne pas l'estomac, le foie, le rein ou la digestion

Réf.: Page 26 / 108

□ 99. Ne sait pas



Calculer NBCITEBIS : nombre de modalités de SANACC affichées et non cochées différentes de la modalité 14

Si NBCITEBIS>0

[SANCAUS]

D18 Quels sont les problèmes qui ont été causés ou aggravés par votre travail actuel ou passé ? *Plusieurs réponses possibles.*

Lire les modalités une par une.

- □ 01. (Si D01SAN=1 et 01

 SANACC) Votre problème articulaire, musculaire ou osseux.
- □ 02. (Si D02SAN=1 et 02 \neq SANACC) Votre problème respiratoire ou pulmonaire.
- □ 03. (Si D03SAN=1 et 03 \neq SANACC) Votre problème au niveau de la peau.
- □ 05. (Si D05SAN=1 et 05

 SANACC) Votre problème d'anxiété ou de dépression.
- □ 06. (Si D06SAN=1 et 06

 SANACC) Vos problèmes endocriniens ou métaboliques.
- □ 07. (Si D07SAN=1 et 07∉SANACC) Votre problème de maux de tête, de fatigue visuelle.
- □ 08. (Si D08SAN=1 et 08

 SANACC) Votre problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire.
- □ 09. (Si D09SAN=1 et 09

 SANACC) Votre maladie virale, infectieuse ou bactérienne.
- □ 10. (Si D10SAN=1 et 10

 SANACC) Vos problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion.
- □ 11. (Si D11SAN=1 et 11 ∉ SANACC) Votre problème d'insomnie ou vos difficultés à dormir.
- □ 12. (Si D12SAN=1 et 12∉SANACC) Votre stress, votre fatigue générale.
- □ 13. (Si D13SAN=1 et 13 € SANACC) Votre autre problème de santé ^13DSANP.
- ☐ 14. Aucun de ces problèmes n'a été causé ou aggravé par votre travail.
- □ 99. Ne sait pas

Si NBCITEBIS>0 et occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARRTRAV]

D19 Quels sont ceux qui ont déjà occasionné un arrêt de travail <u>au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>? Si plusieurs problèmes ont occasionné un <u>même</u> arrêt de travail : sélectionner uniquement le problème principal qui a occasionné cet arrêt

Plusieurs réponses possibles.

Lire les modalités une par une.

- □ 01. (Si D01SAN=1 et 01

 SANACC) Votre problème articulaire, musculaire ou osseux.
- □ 02. (Si D02SAN=1 et 02 \neq SANACC) Votre problème respiratoire ou pulmonaire.
- □ 03. (Si D03SAN=1 et 03∉SANACC) Votre problème au niveau de la peau.
- □ 04. (Si D04SAN=1 et 04∉SANACC) Votre problème au niveau de l'audition.
- □ 05. (Si D05SAN=1 et 05

 SANACC) Votre problème d'anxiété ou de dépression.
- □ 06. (Si D06SAN=1 et 06

 SANACC) Vos problèmes endocriniens ou métaboliques.
- □ 07. (Si D07SAN=1 et 07∉SANACC) Votre problème de maux de tête, de fatigue visuelle.
- □ 08. (Si D08SAN=1 et 08

 SANACC) Votre problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire.
- □ 09. (Si D09SAN=1 et 09

 SANACC) Votre maladie virale, infectieuse ou bactérienne.
- □ 10. (Si D10SAN=1 et 10

 SANACC) Vos problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion.
- □ 11. (Si D11SAN=1 et 11 € SANACC) Votre problème d'insomnie ou vos difficultés à dormir.
- □ 12. (Si D12SAN=1 et 12∉SANACC) Votre stress, votre fatigue générale.
- □ 13. (Si D13SAN=1 et 13 \(\) SANACC) Votre autre problème de santé ^13DSANP.
- □ 14. Aucun de ces problèmes n'a occasionné d'arrêt
- □ 99. Ne sait pas

Réf.: Page 27 / 108



Si NBCITEBIS>0

[DDIFF]

D20 Quels sont ceux qui vous limitent dans vos activités quotidiennes ?

Au travail ou en dehors.

Plusieurs réponses possibles.

Lire les modalités une par une.

- □ 01. (Si D01SAN=1 et 01

 SANACC) Votre problème articulaire, musculaire ou osseux.
- □ 02. (Si D02SAN=1 et 02∉SANACC) Votre problème respiratoire ou pulmonaire.
- □ 03. (Si D03SAN=1 et 03

 SANACC) Votre problème au niveau de la peau.
- □ 04. (Si D04SAN=1 et 04

 SANACC) Votre problème au niveau de l'audition.

- □ 07. (Si D07SAN=1 et 07 ∉SANACC) Votre problème de maux de tête, de fatigue visuelle.
- □ 08. (Si D08SAN=1 et 08

 SANACC) Votre problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire.
- □ 09. (Si D09SAN=1 et 09 €SANACC) Votre maladie virale, infectieuse ou bactérienne.
- □ 10. (Si D10SAN=1 et 10∉SANACC) Vos problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion.
- □ 11. (Si D11SAN=1 et 11∉SANACC) Votre problème d'insomnie ou vos difficultés à dormir.
- □ 12. (Si D12SAN=1 et 12∉SANACC) Votre stress, votre fatigue générale.
- □ 14. Aucun de ces problèmes ne vous limite
- □ 99. Ne sait pas

Si problème articulaire, musculaire ou osseux causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (01∈SANCAUS)

[SAN01CAUS]

D21 Quelle profession a causé ou aggravé votre problème articulaire, musculaire ou osseux?

- □ 1. (Si actif occupé, une seule profession ACTOP=1) Profession principale actuelle (^PLCR)
- □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problème articulaire, musculaire ou osseux causé ou aggravé par une autre profession (SAN01CAUS=6) [SAN01CAUSP]

D22 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si problème articulaire, musculaire ou osseux a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (01∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR01TRAV]

<u>D23</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre problème articulaire, musculaire ou osseux ?

Indiquer la durée en **M**ois, en **S**emaines ou en **J**ours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problème respiratoire ou pulmonaire causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (02∈SANCAUS) [SAN02CAUS]

D24 Quelle profession a causé ou aggravé votre problème respiratoire ou pulmonaire?

- 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)

Réf.: Page 28 / 108



	 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR) 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR) 6. Une autre profession 9. Ne sait pas
[SAN02	lème respiratoire ou pulmonaire causé ou aggravé par une autre profession (SAN02CAUS=6) 2CAUSP] ouvez-vous préciser cette autre profession ? ait pas
(02∈AF derniers [ARR02 D26 Au votre pi Indique	lème respiratoire ou pulmonaire a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois RRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze s mois (DZT=1) 2TRAV] 1 cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de roblème respiratoire ou pulmonaire ? 2er la durée en Mois, en Semaines ou en Jours. 3 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J
[SÂN03 D27 Qu	profession (^SPLCBR)
[SANO	lème au niveau de la peau causé ou aggravé par une autre profession (SAN03CAUS=6) 3CAUSP] buvez-vous préciser cette autre profession ? tait pas
(03∈AF derniers [ARR03 D29 Au votre pi Indique	lème au niveau de la peau a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois RRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze s mois (DZT=1) 3TRAV] u cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de roblème au niveau de la peau ? er la durée en Mois, en Semaines ou en Jours. semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J
[SAN04	(^SPLCAR)

Réf.: Page 29 / 108



Si problème au niveau de l'audition causé ou aggravé par une autre profession (SAN04CAUS=6)

[SAN04CAUSP]

D31 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si problème au niveau de l'audition a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (04∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR04TRAV]

<u>D32</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre problème au niveau de l'audition ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problème d'anxiété ou de dépression causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (05∈SANCAUS) [SAN05CAUS]

D33 Quelle profession a causé ou aggravé votre problème d'anxiété ou de dépression ?

- ☐ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problème d'anxiété ou de dépression causé ou aggravé par une autre profession (SAN05CAUS=6)

[SAN05CAUSP]

D34 Pouvez-vous préciser cette autre profession?

9. Ne sait pas

Si problème d'anxiété ou de dépression a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (05∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR05TRAV]

<u>D35</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre problème d'anxiété ou de dépression ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problèmes endocriniens ou métaboliques causés ou aggravés par le travail actuel ou passé (06∈SANCAUS)

[SAN06CAUS]

D36 Quelle profession a causé ou aggravé vos problèmes endocriniens ou métaboliques ?

- 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- □ 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- □ 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problèmes endocriniens ou métaboliques causés ou aggravés par une autre profession (SAN06CAUS=6) [SAN06CAUSP]

D37 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Réf. : Page 30 / 108



Si problèmes endocriniens ou métaboliques ont déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (06∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR06TRAV]

<u>D38</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de vos problèmes endocriniens ou métaboliques ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problème de maux de tête, de fatigue visuelle causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (07

SANCAUS)

[SAN07CAUS]

D39 Quelle profession a causé ou aggravé votre problème de maux de tête, de fatigue visuelle ?

- ☐ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- □ 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problème de maux de tête, de fatigue visuelle causé ou aggravé par une autre profession (SAN07CAUS) ISAN07CAUSP1

D40 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si problème de maux de tête, de fatigue visuelle a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (07∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR07TRAV]

D41 <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre problème de maux de tête, de fatigue visuelle ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (08∈SANCAUS)

[SAN08CAUS]

D42 Quelle profession a causé ou aggravé votre problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire?

- ☐ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- □ 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire causé ou aggravé par une autre profession (SAN08CAUS=6)

[SAN08CAUSP]

D43 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (08∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

Réf. : Page 31 / 108



[ARR08TRAV]

<u>D44 Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre problème cardiaque, cardiovasculaire ou circulatoire ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si maladie virale, infectieuse ou bactérienne causée ou aggravée par le travail actuel ou passé (09

SANCAUS)

[SAN09C	AUS 1
---------	--------------

D45 Quelle profession a causé ou aggravé votre maladie virale, infectieuse ou bactérienne?

- ☐ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si maladie virale, infectieuse ou bactérienne causée ou aggravée par une autre profession (SAN09CAUS=6) [SAN09CAUSP]

D46 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si maladie virale, infectieuse ou bactérienne a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (09∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR09TRAV]

<u>D47</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre maladie virale, infectieuse ou bactérienne ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion causés ou aggravés par le travail actuel ou passé (10∈SANCAUS)

[SAN10CAUS]

D48 Quelle profession a causé ou aggravé vos problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion?

- 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- □ 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion causés ou aggravés par une autre profession (SAN10CAUS=6)

[SAN10CAUSP]

D49 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion ont déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (10∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR10TRAV]

<u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de vos problèmes d'estomac, de foie, de rein ou de digestion ?

Réf. : Page 32 / 108



Indiquer la durée en **M**ois, en **S**emaines ou en **J**ours. Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si problèmes d'insomnie ou difficultés à dormir causés ou aggravés par le travail actuel ou passé (11

SANCAUS)

[S	ΑN	11	CA	US
----	----	----	----	----

D51 Quelle profession a causé ou aggravé votre problème d'insomnie ou vos difficultés à dormir?

- ☐ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si problèmes d'insomnie ou difficultés à dormir causés ou aggravés par une autre profession (SAN11CAUS=6)

[SAN11CAUSP]

D52 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si problèmes d'insomnie ou difficultés à dormir ont déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (11∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR11TRAV]

<u>D53</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre problème d'insomnie ou vos difficultés à dormir ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Si stress, fatigue générale causés ou aggravés par le travail actuel ou passé (12∈SANCAUS)

[SAN12CAUS]

D54 Quelle profession a causé ou aggravé votre stress, votre fatigue générale?

- □ 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- □ 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- □ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si stress, fatigue générale causés ou aggravés par une autre profession (SAN12CAUS=6)

[SAN12CAUSP]

D55 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si stress, fatigue générale ont déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (12∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[ARR12TRAV]

D56 <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre stress, votre fatigue générale ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Réf.: Page 33 / 108



Si autre problème de santé (hors celui déclaré au module B) causé ou aggravé par le travail actuel ou passé (13∈SANCAUS)

[SAN13CAUS]

D57 Quelle profession a causé ou aggravé votre ^13DSANP?

- 1. (Si actif occupé, une seule profession) Profession principale actuelle (^PLCR)
- □ 2. (Si actif occupé et au moins une activité professionnelle supplémentaire) Deuxième profession (^SPLCAR)
- □ 3. (Si actif occupé et au moins deux activités professionnelles supplémentaires) Troisième profession (^SPLCBR)
- 4. (Si actif occupé et plus de trois activités professionnelles supplémentaires) Quatrième profession (^SPLCCR)
- □ 5. (Si n'occupe pas d'emploi) Dernière profession (^APCLCR)
- ☐ 6. Une autre profession
- □ 9. Ne sait pas

Si autre problème de santé (hors celui déclaré au module B) causé ou aggravé par une autre profession (SAN13CAUS=6)

[SAN13CAUSP]

D58 Pouvez-vous préciser cette autre profession ?

9. Ne sait pas

Si autre problème de santé (hors celui déclaré au module B) a déjà occasionné un arrêt de travail au cours des 12 derniers mois (13∈ARRTRAV) et que l'enquêté occupe actuellement un emploi ou a déjà travaillé au cours des douze derniers mois (DZT=1)

[13ARRTRAV]

<u>D59</u> <u>Au cours des 12 DERNIERS MOIS</u>, combien de temps vous êtes vous arrêté de travailler à cause de votre ^13DSANP ?

Indiquer la durée en Mois, en Semaines ou en Jours.

Pour 2 semaines, inscrire 2S, pour 4 mois 4M, pour 10 jours 10J

Réf.: Page 34 / 108



Annexe 2 : Instructions aux enquêteurs

Présentation de l'enquête

Historique de l'enquête

Le précédent module complémentaire à l'enquête Emploi, traitant des accidents du travail et des problèmes de santé, a eu lieu en 2007. L'enquête française avait alors été complétée par des questions portant sur le handicap, afin de pouvoir effectuer des comparaisons avec le module de 2002 qui portait sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

En 2011, le module complémentaire traitait de ce dernier sujet et abordait lui aussi les thèmes des accidents et des problèmes de santé liés au travail.

Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Le module ad hoc 2013 vise à analyser les progrès accomplis depuis 2007 vers les objectifs fixés par la Commission Européenne : « améliorer la qualité et la productivité au travail » et « promouvoir l'amélioration de la sécurité et la santé des travailleurs au travail ».

En ligne avec ces besoins politiques, l'objectif du module ad hoc 2013 est de répondre aux questions suivantes :

- Combien d'accidents survenus au travail occasionnent une blessure ?
- Combien de personnes ont des problèmes de santé causés ou aggravés par leur travail ?
- Combien de personnes sont exposées à certains facteurs risqués pour leur santé ?
- Combien de jours de travail sont perdus à cause d'accidents du travail ou de problèmes de santé liés au travail ?
- Quels sont les facteurs qui sont susceptibles d'être corrélés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles : secteur d'activité, position sociale... ?
- Quels sont les facteurs professionnels qui sont susceptibles d'affecter dans le futur la santé des travailleurs?

En comparaison avec le module 2007, les décideurs soulignent aussi le besoin grandissant de données fiables sur l'exposition des travailleurs à certains facteurs affectant leur bien-être. Ce module doit aussi servir de soutien aux initiatives européennes sur la mesure des troubles musculeux-squelettiques.

Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le module complémentaire fait l'objet d'un « gentlemen's agreement ». Il sera exploité par Eurostat au niveau européen.

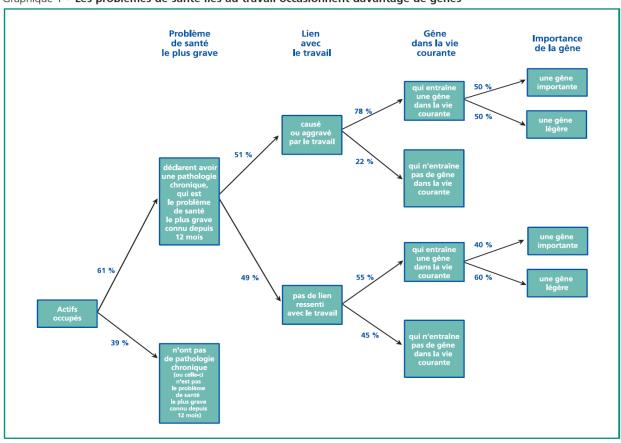
C'est la première fois que sont disponibles à la fois dans les consignes européennes une liste des variables, un modèle de questionnaire et une transcodification permettant de passer des questions aux variables.

Réf. : Page 35 / 108



Exemples de résultats produits à partir du module 2007

Graphique 1 • Les problèmes de santé liés au travail occasionnent davantage de gênes



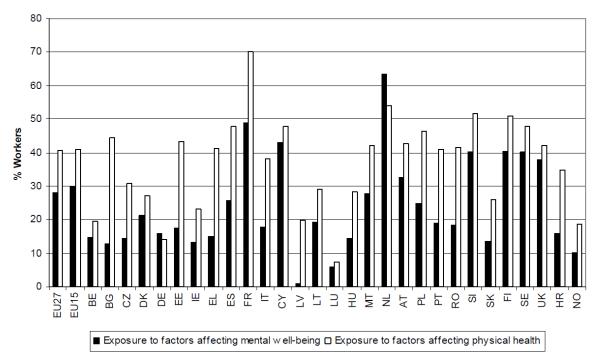


Figure 7.2 Exposure at work in the past 12 months in persons in the EU27, EU15, and participating countries including HR and NO $\,$

Réf. : Page 36 / 108



Déroulement de l'enquête

Champ de l'enquête

Cette enquête s'adresse aux personnes de 15 ans et plus ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière et vivant en ménage ordinaire. Il n'y a pas en particulier de limite d'âge maximum pour répondre au module. Cette enquête sera réalisée auprès d'une partie des ménages interrogés pour la sixième fois et dernière fois à l'enquête Emploi (sixième sortant).

Personnes interrogées

Dans les grappes sortantes de l'enquête Emploi en 2013, environ 60 % des logements sont éligibles à l'ouverture de cette enquête complémentaire. Dans ces logements sélectionnés aléatoirement ayant validé l'enquête Emploi, une ou deux personnes seront choisies parmi celles qui travaillent ou qui ont déjà exercé une activité professionnelle : ce sont, dans l'ordre, les premiers individus à fêter leur anniversaire après la fin de la semaine de référence.

Proxy

Il est indispensable que vous posiez les questions à l'enquêté en personne, même si cela vous oblige à revenir dans le ménage. Vous vous rendrez vite compte en lisant le questionnaire qu'il est impossible de répondre à la place d'une autre personne, même si on la connaît bien et qu'on connaît bien son travail. Ce qui nous intéresse, c'est le travail tel qu'il se déroule en réalité, et tel qu'il est vécu par les personnes enquêtées. Donc le proxy, c'est-à-dire la réponse d'un proche « par procuration », n'est pas autorisé de façon générale. Il est uniquement autorisé si la personne n'est pas apte à répondre pour elle-même.

Instructions complémentaires aux enquêteurs concernant l'approche des ménages

Compte tenu des sujets abordés dans ce questionnaire, cette enquête nécessite que tous les moyens soient mis en œuvre pour garantir aux ménages le niveau de confidentialité qu'ils désirent, en permettant aux personnes qui le souhaitent de répondre en dehors de la présence de quelqu'un de son entourage. Dans ce type d'enquête la CNIL insiste toujours sur l'obligation de confidentialité.

A fin de la garantir, les démarches suivantes d'approche des ménages sont à respecter : l'enquêté doit être informé du caractère personnel des questions sur la santé,

quand deux personnes sont interrogées dans un logement, prévoir si nécessaire des rendez-vous différenciés ; en s'assurant que les enquêtés puissent être seuls s'ils le souhaitent.

Les questions portant sur les problèmes de santé sont souvent assez délicates et nécessitent quelques précautions. Le protocole qui a été mis en place pour ce module ad hoc, a bien entendu les mêmes objectifs de confidentialité que dans les autres enquêtes sur la santé. A ce titre, l'isolement de l'enquêté doit être privilégié.

Ce protocole qui consiste à isoler le répondant des autres membres du logement (et en particulier des enfants qui peuvent ignorer les problèmes de santé de leurs parents), reste la démarche à appliquer quand elle est possible. La qualité et la comparabilité des résultats en dépendent.

Cependant ce protocole peut se heurter avec celui de l'enquête Emploi où la présence de tous les membres du ménage est quant à elle souhaitable. Par ailleurs, dans certains cas bien particuliers, il peut arriver que l'isolement ne soit pas réalisable. Par exemple, quand le logement ne comporte qu'une seule pièce et que plusieurs individus sont présents lors de l'enquête Emploi.

Si les conditions d'isolement ne peuvent être réunies dans le logement pour ce questionnaire sur la santé, l'enquêteur pourra, à l'issu de l'enquête Emploi, inviter l'enquêté, dans la mesure du possible, à se rapprocher, de telle manière à ce qu'il puisse suivre et répondre au questionnaire sur l'écran d'ordinateur.

Si deux personnes doivent répondre au module dans ce logement, les deux enquêtés devront suivre le même protocole.

Combien de temps va durer l'entretien ?

Une dizaine de minutes par personne interrogée pour le questionnaire du module ad hoc. Mais il s'agit d'une estimation qui peut varier en fonction de la situation de l'enquêté.

Réf. : Page 37 / 108



Qui va utiliser ces données ?

Elles seront utilisées par les chargés d'études de l'Insee, de la Dares, de la Commission Européenne et par des chercheurs économistes, sociologues, ergonomes ou épidémiologistes spécialisés dans le domaine du travail.

Les réponses sont-elles bien protégées ?

Les nom et adresse ne servent que pour la collecte et son contrôle. Ils sont détruits quelques semaines après.

Le secret statistique : deux lois pour garantir la confidentialité des données.

Le secret statistique

Le respect du secret statistique, notion stipulée dans la loi du 7 juin 1951 est applicable à tous les agents du système statistique public. Il interdit de communiquer à quiconque les informations individuelles issues des enquêtes statistiques ou des fichiers administratifs utilisés dans l'élaboration des statistiques.

Informatique et libertés

La loi du 6 janvier 1978 a pour objectif d'empêcher que les traitements informatiques de données concernant des personnes physiques, facilités par le recours à l'informatique, puissent porter atteinte à la vie privée et aux libertés individuelles. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) veille à son application. En particulier, les données ne sont communiquées à aucune administration (fiscale ou autre).

Architecture du questionnaire

Ce module complémentaire comporte quatre parties qui sont posées à tous les individus entrant dans le champ de l'enquête : personnes de 15 ans et plus ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière.

Module A : Accidents au travail Module B : Problèmes de santé Module C : Conditions de travail Module D : Partie méthodologique

Le temps d'interview dépend en grande partie des premières réponses données aux parties A et B (existence d'un accident ou d'un problème de santé). Par exemple, si une personne n'a jamais eu d'accident au travail, le module A sera très court. De même si la personne déclare ne pas avoir eu de problèmes de santé au cours des 12 derniers mois pour le module B.

Toute question est bonne à poser

La principale difficulté viendra de ce que le questionnaire est le même pour tous, alors que les emplois sont très variés. Les conditions de travail sont très différentes pour un cadre et un ouvrier, un enseignant et un ingénieur, un travailleur d'une grande ou d'une petite entreprise... Or nous interrogeons toutes les personnes ayant exercé une activité professionnelle régulière. Il est donc normal que toutes les questions ne soient pas adaptées au cas de tous les enquêtés. Certains trouveront la formulation mauvaise, s'estimeront peu concernés par une question. Mais on ne peut pas décider à l'avance d'écarter telle ou telle question.

Toutes les questions doivent donc être posées. Ainsi, ce type d'enquête a permis de montrer que les employés sont assez fréquemment amenés à porter des charges lourdes dans le cadre de leur travail.

Laissez répondre l'enquêté lui-même

En revanche, le rythme du travail, le port de charge, les nuisances sont perçues différemment par chacun. Les réponses aux questions sur ces thèmes font appel à la perception que les gens ont de leur travail. La vision générale que l'on peut avoir d'une profession ne correspond pas forcément à la situation de travail individuelle de chacun et les réponses que vous obtiendrez ne seront pas forcément les réponses que vous attendez. Les enquêteurs sont parfois surpris qu'un chauffeur routier puisse répondre qu'il ne risque pas d'accident de la route. De fait ce type de risque est tellement partie intégrante de son métier qu'il ne le mentionnera pas forcément. Vous devez donc recueillir la réponse spontanée de l'enquêté, sans chercher à vérifier la réalité de ce qu'il dit. Une part de subjectivité est inévitable dans une enquête de ce type. C'est la perception de chacun que l'on cherche à mesurer. Toutes les réponses sont possibles, il ne faut pas manifester de surprise devant certaines déclarations ou de poser les questions avec une intonation qui

Réf.: Page 38 / 108



suggère la réponse ("je suppose que vous ne risquez pas d'accident de la circulation ?"). Un dernier exemple : pour le port de charges lourdes, il pourrait être demandé le poids de la charge soulevée. Mais ce poids n'est qu'un indicateur très imparfait de l'effort fourni, qui dépend aussi de la manipulation à effectuer (durée, fréquence, posture) ou même de facteurs comme la température. L'appréciation de la personne est suffisante : la réponse obtenue reflète mieux la réalité que le poids de la charge, même si ce dernier paraît plus "objectif".

Seul l'enquêté peut décider s'il est concerné par une question

Certaines personnes auront du mal à se prononcer même si le questionnaire convient à leur situation. Vous devez inciter chacun à "traduire" sa situation dans les termes du questionnaire, mais surtout sans lui forcer la main. Des non-réponses ne sont pas un défaut de qualité si elles sont justifiées. On pourra expliquer par une remarque Capi pourquoi la personne n'a pu se déterminer.

Nous vous demandons de traiter les « sans objet » comme vous avez l'habitude pour les « ne sait pas » : ne pas les lire et n'y recourir que lorsque la personne enquêtée répond spontanément : « cela ne me concerne pas », « je n'ai pas de collègues »... En effet, dans certaines situations atypiques, les questions peuvent s'avérer pertinentes contre toute attente. Ainsi un artisan qui travaille seul n'est a priori pas concerné par les questions sur ses collègues ou les indications qu'il reçoit. Mais il peut s'arranger avec ses confrères, il peut être contraint par des objectifs fixés par ses clients, d'autres confrères...

Réf.: Page 39 / 108



Module A - Accidents au travail

On s'intéresse dans un premier temps au nombre total d'accidents survenus au travail ou au cours d'une activité professionnelle.

Cette notion d'accidents au travail est plus large que la définition habituelle « d'accidents du travail », qui fait implicitement référence à une déclaration officielle. L'enquêté peut compter ici sans inquiétude des accidents qui n'ont pas été déclarés à la sécurité sociale. Il n'y aura **aucun croisement avec les données administratives**.

Accidents au travail ou au cours d'une activité professionnelle

Deux critères doivent être réunis pour autoriser la qualification d'accident au travail ou au cours d'une activité professionnelle :

- le caractère soudain de l'événement (éblouissement, coupure, chute...) ou l'apparition soudaine d'une lésion (douleur lombaire à l'occasion d'une manutention), critères qui distinguent l'accident de la maladie, laquelle apparaît de façon lente et progressive ;
- le caractère professionnel, c'est-à-dire la survenance de l'accident par le fait ou à l'occasion du travail (critère qui exclut par exemple le candidat à une offre d'emploi); l'accident survient soit au cours de la réalisation de son travail soit à l'occasion de celui-ci (accident lors d'un déplacement ou d'une mission effectuée pour le compte de l'employeur, blessures à la suite d'une rixe survenue en dehors du temps et du lieu de travail mais pour des motifs liés à l'activité professionnelle).

Exemple: l'accident d'un représentant du personnel dans l'exercice de son mandat constitue un accident du travail. En revanche, ne sont pas considérés comme tels les accidents qui se produisent pendant la suspension du contrat de travail (grève, congés, mise à pied) ou lorsque le salarié s'est soustrait à l'autorité de l'employeur (pour accomplir un travail personnel par exemple).

Un accident de trajet ?

L'accident de trajet est celui qui survient lors du parcours normal aller-retour effectué par le salarié entre :

le lieu de travail et sa résidence principale - ou sa résidence secondaire si elle présente un caractère de stabilité (maison de week-end par exemple), ou encore un lieu de séjour où l'intéressé se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial ;

le lieu de travail et celui où il prend habituellement ses repas (restaurant, ou tout lieu se situant à l'extérieur des locaux de l'entreprise).

Sont inclus:

les accidents qui n'entraînent pas d'arrêt maladie

les accidents qui ne nécessitent pas de traitement médical

les accidents qui se produisent lors d'un déplacement dû au travail, que ce soit sur la route, dans un lieu public, dans les transports. Les accidents peuvent être une chute, une agression... dans le métro, en prenant l'avion, le train, le bateau

les accidents qui ont lieu à la pause déjeuner ou pendant la pause café, si les endroits concernés sont dans les locaux de l'entreprise

Sont exclus:

les accidents de trajet

les accidents dans lesquels l'enquêté était un simple observateur (ex. un conducteur de camion impliqué dans un accident de voitures, mais sans conséquence physique pour lui même)

Les accidents survenus au travail ou au cours d'une activité professionnelle et récoltés dans la première question **peuvent être tout à fait bénins**. Afin de pouvoir supprimer ceux ci des études statistiques, la question suivante propose de cerner plus précisément les accidents qui ont occasionné une blessure. La notion même de « blessure » peut être assez délicate, mais elle ne recouvre dans cette enquête que **les lésions ou dommages physiques**. En particulier, les souffrances de type morales sont à exclure.

A la demande d'Eurostat, le questionnement est un peu plus poussé pour les personnes ayant travaillé dans les 12 derniers mois.

Réf.: Page 40 / 108



Blessures : exemples de « nature des lésions » pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Poly traumatisme, Fracture, Fêlure, Brûlure, Gelure, Amputation, Écrasement, Plaies (coupure...), Piqûre, Contusion, Hématome, Douleur musculaire, Inflammation, Entorse, Luxation, Asphyxie, Noyade, Commotion, Présence corps étranger, Hernie, Lumbago, Intoxication, Dermite, Troubles visuels, Troubles auditifs, Déchirures musculaires, Lésions nerveuses ou neurologiques, Sciatique, Hernie discale, Tassement vertébral, Lésion musculaire ou tendineuse, Lésion interne, Réaction allergique ou inflammatoire, muqueuse ou cutanée, Tendinite, Arthrite...

Il peut arriver que le nombre d'accidents (même bénins) survenus au travail ou au cours d'une activité professionnelle soit important pour certains travailleurs (secteur de la construction...). Pour ces individus, il n'est donc pas possible de recueillir des informations sur tous les accidents. Le choix adopté ici est de pousser l'interrogation sur le dernier accident ayant entraîné une blessure même bénigne (ou à défaut sur le dernier accident, si aucun n'a occasionné de blessure).

Types d'accidents : exemples d' « éléments matériels » pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

- Chute ou glissade de plain-pied
- Chutes avec dénivellation
- Machines ou appareils fonctionnant à poste fixe (Appareils de levage ou de manutention, Véhicules, Machines fournissant énergie, Organes de transmission, Machines à broyer, Machines à malaxer, Machines à cribler ou tamiser, Presses mécaniques et pilons, Machines à presser ou mouler, Machines à cylindres, Machines à couper, Scies, Machines à percer le métal ou le bois, Machines à meuler ou poncer, Machines et matériel à souder, Machines à riveter ou coudre, Machines à remplir ou emballer, Machines à effilocher ou battre, Machines de filature ou de tissage, Matériels/engins terrassement, Appareils à pression, Appareils avec produits chauds, Appareils et installations frigo. Appareils avec produits caustiques...)
- Outils à main non motorisés (couteaux, haches, marteaux, tournevis, burins, pelles, fourches...)
- Outils à mains motorisés (marteaux piqueurs, tronçonneuses, perceuses, ponceuses, meules, tondeuses...)

Le recueil de la profession exercée quand l'accident est arrivé est très important dans cette partie. Cela permettra d'obtenir des statistiques d'accidents au travail par profession, secteur d'activité, ou par catégorie sociale, en utilisant les renseignements collectés en parallèle dans l'enquête Emploi.

Un objectif essentiel d'Eurostat est de pouvoir déterminer le nombre de jours de travail « perdus » pour cause d'accident au travail. Il ne s'agit pas nécessairement d'arrêts prescrits par un médecin. L'employeur peut en effet autoriser le salarié à rester chez lui pour quelques jours. Le salarié ou le non salarié peuvent décider de prendre quelques jours de congés, sans avoir consulté un médecin.

Réf.: Page 41 / 108



Temps d'arrêt dû à l'accident

Pour les individus qui ne travaillaient pas lors de la semaine de référence, il faut tout d'abord savoir s'ils sont complètement remis du dernier accident.

Si la personne n'a pas encore complètement récupéré de l'accident au moment de la semaine de référence, on essaie d'avoir des indications supplémentaires sur sa reprise éventuelle.

Pour tout le monde, on compte le nombre de jours pendant lesquels l'enquêté ne pouvait pas travailler à cause de son accident le plus récent. Il peut ne pas y avoir eu d'arrêt dû à l'accident. Par conséquent, si l'enquêté est totalement remis de son accident, mais a perdu son travail à la suite de l'accident, on doit seulement prendre en compte le nombre de jours entre l'accident, et le moment où il aurait pu retravailler. Si la personne est revenue progressivement au travail (ex. temps partiel), seules les périodes où l'enquêté ne travaillait pas du tout doivent être comptées.

Remarque : on ne demande pas la longueur théorique de l'arrêt de travail, mais le temps passé en « congé accident » avant la fin de la semaine de référence.

Exemple 1:

Si M. est enquêté 2 semaines après la fin de la semaine de référence, qu'il est en « congé accident depuis un mois », la réponse attendue est 2 semaines.

Exemple 2:

Si M. a eu un accident du travail il y a 6 mois, qu'il a été arrêté par son employeur 3 semaines avant d'être licencié et au chômage jusqu'à la fin de la semaine de référence, alors la réponse attendue est 3 semaines.

Exemple 3:

Si l'accident a eu lieu après la fin de la semaine de référence, alors le temps d'arrêt calculé dans cette enquête sera nécessairement nul.

La fin de la partie est consacrée aux conséquences de l'accident sur le travail de l'enquêté. Les réponses de l'enquêté doivent être de véritables conséquences de l'accident : l'enquêté peut avoir changé d'entreprise après son accident parce que son emploi n'était plus adapté à ses possibilités physiques...

Cet accident a t-il été reconnu et indemnisé par la Sécurité Sociale au titre des accidents du travail ?

Dans le cas d'un arrêt maladie classique, il y a souvent un délai de carence de trois jours avant que le salarié perçoive des indemnités journalières et il doit payer un ticket modérateur sur ses dépenses de soin ou de médicaments.

Dans le cas d'un accident du travail reconnu par la Sécurité Sociale, la prise en charge a lieu dès le premier jour d'arrêt, et les frais sont remboursés à 100%.

Réf.: Page 42 / 108



Module B - Problèmes de santé

Les problèmes de santé concernés dans ce module sont aussi bien physiques que psychiques (psychologiques ou mentaux) et doivent avoir été ressentis dans les 12 derniers mois.

L'un des objectifs de ce module est de savoir si les problèmes de santé de l'enquêté (<u>non liés</u> à l'éventuel accident du travail décrit précédemment) ont été causés ou aggravés par son travail actuel ou passé. On demande ainsi explicitement à l'enquêté s'il existe un lien entre sa santé et ses activités professionnelles. C'est la seule enquête publique qui établit directement ce lien.

Les premières questions sont des questions de ressenti. Vous ne donnerez donc pas d'exemples aux enquêtés. La qualité des comparaisons internationales sur ce sujet dépend du bon respect de ce protocole. Il est à noter que deux questions explicites sur la santé ont été posées au préalable dans l'enquête Emploi : elles permettent d'avoir une indication préalable sur l'état de santé de la personne. D'autres questions évoquent très indirectement la santé dans l'enquête Emploi. Cependant, elles ne sont pas utilisées dans le module, car les réponses ont pu être obtenues à l'aide d'un proxy.

Problèmes de santé causés ou aggravés par le travail

Les deux adjectifs sont importants : causé ou aggravé ou les deux. Aucun de ces deux aspects ne doit être oublié. Le travail peut en effet ne pas être à l'origine du problème de santé, mais il peut l'avoir aggravé. Les problèmes ne sont pas forcément reconnus comme maladies professionnelles : par exemple, les problèmes peuvent survenir à la retraite ou ils peuvent ne pas être encore reconnus officiellement par la Sécurité sociale (cas des maladies émergentes).

Comme pour les accidents du travail, on ne posera des questions que sur un seul problème de santé. Celui qui est retenu est le plus sérieux/important pour l'enquêté (et qui a été causé ou aggravé par le travail le cas échéant).

Réf.: Page 43 / 108



Liste des problèmes de santé

La liste des problèmes proposée dans la carte code n°2 a été définie par Eurostat. Une nouvelle fois, l'enquêteur doit laisser l'enquêté se positionner sur cette liste. Toutefois, en cas de doute de l'enquête, l'enquêteur pourra se servir de la liste présentée ci-dessous.

Il n'y a pas de code spécifique pour les cancers : ils doivent être codés, dans la mesure du possible, en fonction de leur localisation. Pour un cancer du poumon, on codera « 2 ». Pour un cancer de la peau, on codera « 3 ». Quand la localisation n'est pas possible, on codera « 10 » (cancer généralisé).

Quelques exemples:

- problèmes musculaires, articulaires ou osseux (scoliose, sciatique, lumbago, hernie discale, arthrose, arthrite, polyarthrite, rhumatismes, ostéoporose, paralysie, tendinite, contracture, déchirure musculaire, luxation, entorse, fracture, hallux-valgus, amputation, cruralgie, lombalgie, dorsalgie, mal de dos, tassement vertébral, douleurs cervicales, névralgie cervicobrachiale, canal carpien...)
- problèmes au niveau de la peau (psoriasis, eczéma, dermatose, urticaire, brûlure, allergies cutanées, acné, mycoses, abcès, furoncles, plaies, pelade, ulcères cutanés...)
- problèmes respiratoires ou musculaires (rhinite allergique, sinusite chronique, asthme, bronchite chronique, emphysème, pneumoconiose, œdème pulmonaire, pleurésie, insuffisance respiratoire, pneumothorax...)
- problèmes au niveau de l'audition (acouphènes, bourdonnements, sifflements, surdité partielle ou totale, baisse de l'audition, hyperacousie
- problèmes circulatoires, cardiaques ou cardiovasculaires (hypertension, infarctus du myocarde, angine de poitrine, insuffisance cardiaque, embolie pulmonaire, tachycardie, arythmie, phlébite, varices, œdèmes, infarctus cérébral, hémorragie cérébrale, accident vasculaire cérébral, anévrisme, artérite des membres inférieurs...)
- troubles de la parole ou du langage (bégaiement, dyslexie, dysphasie, aphasie, mutisme, dysphonie, aphonie...)
- maladies virales ou infectieuses ou bactériennes (encéphalite, méningite, SIDA, tuberculose, syphilis, MST, fièvre jaune, listériose, septicémie, hépatite, paludisme...)
- maladies neurologiques (hémiplégie, épilepsie, apnée du sommeil, maladie de parkinson, maladie d'Alzheimer, sclérose en plaques, maladie de Charcot ou sclérose latérale amyotrophique, chorée de Huntington...)
- troubles psychiques ou psychologiques (troubles du sommeil, insomnie, boulimie, psychose maniacodépressive compulsifs (TOC), skyzophrenie, paranoïa, névrose, retard mental, autisme, alcoolisme...)
- mal voyance après correction, cécité (strabisme, glaucome, cataracte, décollement de rétine, myopie non corrigée par le port de lunettes...)
- Autres problèmes de santé ou handicaps (anémie, cholestérol, triglycérides, hyperthyroïdie, hypothyroïdie, maladies génétiques, maladies orphelines, maladies digestives type ulcère de l'estomac, hernie hiatale, colite, maladies génito-urinaires type infections urinaires fréquentes, cystites, fibromes, insuffisance rénale, calcule rénal ou de la vessie...)

Comme pour les accidents du travail, on veut savoir quel est le travail (et par conséquent le secteur d'activité) qui a éventuellement causé ou aggravé le problème de santé le plus important.

Réf.: Page 44 / 108



Module C - Conditions de travail

Ce module s'intéresse aux conditions de travail actuelles (pour ceux qui travaillent) ou anciennes (lors du dernier emploi) des enquêtés.

Les réponses doivent permettre de déterminer les professions ou les secteurs d'activité qui sont « risqués », mais aussi de faire le lien avec les accidents et les problèmes de santé étudiés précédemment.

On s'intéresse d'abord à certains facteurs pouvant nuire à la santé physique des enquêtés. Ensuite on aborde certains facteurs pouvant nuire à la santé psychique (ou mentale) des enquêtés. La discrimination (sexiste, raciale...) n'est pas traitée à proprement parler dans les trois questions qui portent sur la santé psychique ; à moins qu'elle n'ait conduit à l'une des trois formes de violences exposées .

Une demande spécifique de l'Institut de Veille Sanitaire concerne le travail « décalé » qui peut avoir des conséquences néfastes sur la santé. Pour cette raison quelques questions précises sont posées sur ce thème.

Les dernières questions portant sur les notes de satisfaction sont purement subjectives. Elles permettent d'avoir le ressenti de l'enquêté sur son travail. Elles ne sont posées qu'aux personnes en emploi au moment de l'enquête.

Module D - Partie méthodologique

Cette partie a un but essentiellement méthodologique sur la manière de poser des questions au sujet la santé. La démarche adoptée dans le module B est assez différente de la démarche habituelle en France : elle a été imposée par les autorités européennes dans un but d'harmonisation du module 2013.

A travers cette partie, l'objectif est de voir si l'enquêté a « oublié » un certain nombre de problèmes de santé s'il n'en a déclaré aucun dans le module B, ou de savoir s'il souffre d'autres problèmes que celui qui est décrit précédemment

Réf.: Page 45 / 108



Annexe 3 : Programme de reconstitution des variables européennes

```
/* AWNUMBR */
IF DZT NE 1 THEN AWNUMBR='9';
ELSE IF ACCID='3' THEN AWNUMBR='0';
ELSE IF DZACCID='3' THEN AWNUMBR='0';
ELSE IF DZBLESSA='2' OR DZBLESSB='4' THEN AWNUMBR='0';
ELSE IF DZBLESSA='1' OR DZBLESSB='1' THEN AWNUMBR='1';
ELSE IF DZBLESSB IN ('2' '3') THEN AWNUMBR='2';
ELSE IF ACCID ='1' AND BLESSA="2" THEN AWNUMBR='0';
ELSE IF ACCID = '2' AND BLESSB= "4" THEN AWNUMBR= '0';
ELSE AWNUMBR=' ';
/* AWROAD */
IF AWNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN AWROAD = '9';
ELSE IF ROUTEACC = '1' THEN AWROAD = '1';
ELSE IF ROUTEACC = '2' THEN AWROAD = '2';
ELSE AWROAD = ' ';
/*AWJOB*/
IF AWNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN AWJOB = '9';
ELSE IF TRAVACC = '1' THEN AWJOB = '1';
ELSE IF TRAVACC = '2' THEN AWJOB = '2';
ELSE IF TRAVACC = '5' THEN AWJOB = '3';
ELSE IF TRAVACCP = '1' THEN AWJOB = '4';
ELSE IF TRAVACC IN ('3' '4' '6') THEN AWJOB = '5';
ELSE AWJOB = ' ';
/*AWDOFF*/
IF AWNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN AWDOFF = '99';
ELSE IF PREVACC = '1' THEN AWDOFF = '00';
ELSE IF PREVACC = '2' THEN AWDOFF = '01';
ELSE IF TPARRACC = '1' THEN AWDOFF = '02';
ELSE IF index(TPARRACCP, 'A')>0 THEN AWDOFF='09';
ELSE IF index(TPARRACCP, 'M')>0 THEN
      DO ;
      IF input(translate(TPARRACCP,'','M'),BEST12.)>=9 THEN AWDOFF='09';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'M'), BEST12.) >= 6 THEN AWDOFF='08';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'M'), BEST12.)>=3 THEN AWDOFF='07';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'M'), BEST12.)>=1 THEN AWDOFF='06';
      END ;
ELSE IF index(TPARRACCP, 'S')>0 THEN
      DO ;
      IF input(translate(TPARRACCP,'','S'),BEST12.)>=39 THEN AWDOFF='09';
      ELSE IF input (translate (TPARRACCP, '', 'S'), BEST12.)>=26 THEN AWDOFF='08';
      ELSE IF input (translate (TPARRACCP, '', 'S'), BEST12.) >= 13 THEN AWDOFF='07';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'S'), BEST12.)>=5 THEN AWDOFF='06';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'S'), BEST12.)>=2 THEN AWDOFF='05';
      ELSE IF input (translate (TPARRACCP, '', 'S'), BEST12.) >= 1 THEN AWDOFF='04';
      END ;
ELSE IF index(TPARRACCP, 'J')>0 THEN
      DO ;
      IF input(translate(TPARRACCP,'','J'),BEST12.)>=271 THEN AWDOFF='09';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'J'), BEST12.)>=181 THEN AWDOFF='08';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'J'), BEST12.)>=91 THEN AWDOFF='07';
      ELSE IF input (translate (TPARRACCP, '', 'J'), BEST12.) >= 31 THEN AWDOFF='06';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'J'), BEST12.)>=14 THEN AWDOFF='05';
      ELSE IF input(translate(TPARRACCP, '', 'J'), BEST12.) >= 4 THEN AWDOFF='04';
    ELSE IF input(translate(TPARRACCP,'','J'),BEST12.)>=1 THEN AWDOFF='03';
      END ;
/* WHPNUMBR */
```

Réf.: Page 46 / 108



```
IF ACTOP ne '1' AND AACGR ne '1' THEN WHPNUMBR = '9';
ELSE IF PBSANTE='3' THEN WHPNUMBR = '0';
ELSE IF NBSANTEA = '2' OR NBSANTEB = '4' THEN WHPNUMBR = '0';
ELSE IF NBSANTEA = '1' OR NBSANTEB = '1' THEN WHPNUMBR = '1';
ELSE IF NBSANTEB IN ('2' '3') THEN WHPNUMBR = '2';
ELSE WHPNUMBR = ' ';
/*WHPTYPEP*/
IF WHPNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN WHPTYPEP = '99'
ELSE IF SANTEDESC = '1' AND MUSCB IN ('1' '2' '3' '4') THEN WHPTYPEP = '00';
ELSE IF SANTEDESC = '1' AND MUSCB = '5' THEN WHPTYPEP = '01';
ELSE IF SANTEDESC = '1' AND MUSCB = '6' THEN WHPTYPEP = '02';
ELSE IF SANTEDESC = '1' AND MUSCA IN ('1' '2' '3' '4') THEN WHPTYPEP = '00';
ELSE IF SANTEDESC = '1' AND MUSCA = '5' THEN WHPTYPEP = '01';
ELSE IF SANTEDESC = '1' AND MUSCA = '6' THEN WHPTYPEP = '02';
ELSE IF SANTEDESC = '2' THEN WHPTYPEP = '03';
ELSE IF SANTEDESC = '3' THEN WHPTYPEP = '04';
ELSE IF SANTEDESC = '4' THEN WHPTYPEP = '05';
ELSE IF SANTEDESC = '5' THEN WHPTYPEP = '06';
ELSE IF SANTEDESC = '6' THEN WHPTYPEP = '07'
ELSE IF SANTEDESC = '7' THEN WHPTYPEP = '08';
ELSE IF SANTEDESC = '8' THEN WHPTYPEP = '09';
ELSE IF SANTEDESC = '9' THEN WHPTYPEP = '10';
ELSE IF SANTEDESC = '10' THEN WHPTYPEP = '11';
ELSE WHPTYPEP = ' ';
/*WHPLIMAB*/
IF WHPNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN WHPLIMAB = '9';
ELSE IF SANDIFF = '3' THEN WHPLIMAB = '0';
ELSE IF SANDIFF = '2' THEN WHPLIMAB = '1';
ELSE IF SANDIFF = '1' THEN WHPLIMAB = '2';
ELSE WHPLIMAB = ' ';
/*WHPJOB*/
IF WHPNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN WHPJOB = '9';
ELSE IF TRAVSAN = '1' THEN WHPJOB = '1';
ELSE IF TRAVSAN = '2' THEN WHPJOB = '2';
ELSE IF TRAVSAN = '5' THEN WHPJOB = '3';
ELSE IF TRAVSANP = '1' THEN WHPJOB = '4';
ELSE IF TRAVSAN IN ('3' '4' '6') THEN WHPJOB = '5';
ELSE WHPJOB = ' ';
/*WHPDOFF*/
IF WHPNUMBR NOT IN ('1' '2') THEN WHPDOFF = '99';
ELSE IF PREVSAN = '1' THEN WHPDOFF = '00';
ELSE IF PREVSAN = '2' THEN WHPDOFF = '01'
ELSE IF TPARRSAN = '1' THEN WHPDOFF = '02';
ELSE IF index (TPARRSANP, 'A') > 0 THEN WHPDOFF= '09';
ELSE IF index(TPARRSANP, 'M')>0 THEN
      DO ;
      IF input(translate(TPARRSANP,'','M'),BEST12.)>=9 THEN WHPDOFF='09';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','M'),BEST12.)>=6 THEN WHPDOFF='08';
ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','M'),BEST12.)>=3 THEN WHPDOFF='07';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','M'),BEST12.)>=1 THEN WHPDOFF='06';
      END ;
ELSE IF index(TPARRSANP,'S')>0 THEN
      DO ;
      IF input(translate(TPARRSANP,'','S'),BEST12.)>=39 THEN WHPDOFF='09';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','S'),BEST12.)>=26 THEN WHPDOFF='08';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','S'),BEST12.)>=13 THEN WHPDOFF='07';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','S'),BEST12.)>=5 THEN WHPDOFF='06';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','S'),BEST12.)>=2 THEN WHPDOFF='05';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','S'),BEST12.)>=1 THEN WHPDOFF='04';
```

Réf.: Page 47 / 108

```
END ;
ELSE IF index(TPARRSANP, 'J') > 0 THEN
     DO:
      IF input(translate(TPARRSANP,'','J'),BEST12.)>=271 THEN WHPDOFF='09';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP, '', 'J'), BEST12.)>=181 THEN WHPDOFF='08';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','J'),BEST12.)>=91 THEN WHPDOFF='07';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','J'),BEST12.)>=31 THEN WHPDOFF='06';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','J'),BEST12.)>=14 THEN WHPDOFF='05';
      ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','J'),BEST12.)>=4 THEN WHPDOFF='04';
    ELSE IF input(translate(TPARRSANP,'','J'),BEST12.)>=1 THEN WHPDOFF='03';
      END ;
/*PHYSRISK*/
NBRISKPHY= (RISK1PHYA = '1') + (RISK2PHYA = '1') + (RISK3PHYA = '1') +
(RISK4PHYA = '1') + (RISK5PHYA = '1') + (RISK6PHYA = '1') + (RISK7PHYA = '1') +
(RISK8PHYA = '1');
IF ACTOP ne '1' THEN PHYSRISK = '9';
ELSE IF NBRISKPHY = 0 THEN PHYSRISK = '0';
ELSE IF RISKPHYB = '1' THEN PHYSRISK = '1';
ELSE IF RISKPHYB = '2' THEN PHYSRISK = '2';
ELSE IF RISKPHYB IN ('3' '4') THEN PHYSRISK = '3';
ELSE IF RISKPHYB IN ('5' '6') THEN PHYSRISK = '4';
ELSE IF RISKPHYB = '7' THEN PHYSRISK = '5';
ELSE IF RISKPHYB = '8' THEN PHYSRISK = '6';
ELSE IF NBRISKPHY = 1 THEN DO ;
                  IF RISK1PHYA = '1' THEN PHYSRISK = '1';
                  IF RISK2PHYA = '1' THEN PHYSRISK = '2';
                  IF RISK3PHYA = '1' OR RISK4PHYA = '1' THEN PHYSRISK = '3';
                  IF RISK5PHYA = '1' OR RISK6PHYA = '1' THEN PHYSRISK = '4';
                  IF RISK7PHYA = '1' THEN PHYSRISK = '5';
                  IF RISK8PHYA = '1' THEN PHYSRISK = '6';
                                                     END ;
ELSE PHYSRISK = ' ';
/*MENTRISK*/
NBRISKPSY= (RISK1PSYA = '1') + (RISK2PSYA = '1') + (RISK3PSYA = '1');
IF ACTOP ne '1' THEN MENTRISK = '9';
ELSE IF NBRISKPSY = 0 THEN MENTRISK = '0';
ELSE IF RISKPSYB = '1' THEN MENTRISK = '1';
ELSE IF RISKPSYB = '2' THEN MENTRISK = '2';
ELSE IF RISKPSYB = '3' THEN MENTRISK = '3';
ELSE IF NBRISKPSY = 1 THEN DO ;
                  IF RISK1PSYA = '1' THEN MENTRISK = '1';
                  IF RISK2PSYA = '1' THEN MENTRISK = '2';
                  IF RISK3PSYA = '1' THEN MENTRISK = '3';
                        END ;
ELSE MENTRISK = ' ';
```

Réf.: Page 48 / 108

RÈGLEMENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE RELATIF AU MODULE AD HOC 2013

1. Version française du règlement

RÈGLEMENT (UE) N° .../.. DE LA COMMISSION

du XXX

portant adoption des spécifications du module ad hoc 2013 relatif aux accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail prévu par le règlement (CE) n° 577/98 du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998 relatif à l'organisation d'une enquête par sondage sur les forces de travail dans la Communauté $^{\rm l}$, et notamment son article 4, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) La communication de la Commission du 21 février 2007 intitulée «Améliorer la qualité et la productivité au travail: stratégie communautaire 2007-2012 pour la santé et la sécurité au travail»² met l'accent sur l'intention de la Commission de renforcer les collectes de données statistiques sur la santé et la sécurité au travail dans le cadre d'enquêtes par sondage.
- (2) Le règlement (UE) n° 220/2010 de la Commission du 16 mars 2010 portant adoption du programme de modules ad hoc pour l'enquête par sondage sur les forces de travail, couvrant les années 2013 à 2015, prévu par le règlement (CE) n° 577/98³ du Conseil, comprend un module ad hoc sur les accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail. Il convient de définir la liste des variables pour ce module.
- (3) La directive 89/391/CEE du Conseil du 12 juin 1989 concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail⁴ comporte des principes généraux concernant la prévention des risques professionnels, la protection de la sécurité et de la santé, ainsi que l'élimination des facteurs de risque et d'accident.
- (4) Il convient de se référer à l'article 12, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 223/2009⁵ concernant les rapports sur la qualité et à la recommandation 2009/498/CE de la Commission⁶ pour ce qui concerne la structure des rapports.

FR 2 FR

Réf.: Page 49 / 108



JO L 77 du 14.3.1998, p. 3.

² COM(2007) 62.

JO L 67 du 17.3.2010, p. 1. JO L 183 du 29.6.1989, p. 1.

⁵ JO L 87 du 31.3.2009, p. 169.

(5) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité du système statistique européen,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

La liste détaillée des variables pour le module ad hoc 2013 relatif aux accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail à ajouter à l'enquête par sondage sur les forces de travail figure à l'annexe.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le septième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le

Par la Commission Le président José Manuel BARROSO

FR 3 FR

Réf.: Page 50 / 108



⁶ JO L 168 du 30.6.2009, p. 50.

ANNEXE

ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL Spécifications du module ad hoc 2013 relatif aux accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail

- 1. États membres et régions concernés: tous
- 2. Représentativité des résultats: les exigences de précision fixées pour les variables structurelles à l'annexe I, point 2, du règlement (CE) n° 377/2008 de la Commission du 25 avril 2008 concernant la mise en œuvre du règlement (CE) n° 577/98 du Conseil relatif à l'organisation d'une enquête par sondage sur les forces de travail dans la Communauté en ce qui concerne la codification à utiliser pour la transmission des données à compter de 2009, l'utilisation d'un sous-échantillon pour la collecte de données de variables structurelles et la définition des trimestres de référence⁷ s'appliqueront aux variables du module ad hoc.
- 3. Les variables seront codifiées comme décrit dans le tableau ci-dessous.

Les codes des variables de l'enquête par sondage sur les forces de travail figurant dans la colonne «Filtre» se réfèrent à l'annexe III du règlement (CE) n° 377/2008 de la Commission.

Nom	Colonne /code de micro- données	Description	Filtre
AWNUMBR	197	Accidents du travail au cours des 12 derniers mois	(WSTATOR=1,2) ou
		Accidents du travail provoquant des blessures survenus au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence.	(WSTATOR=3-5 et EXISTPR=1 et
	0	Néant	YEARPR et
	1	Un	MONTHPR n'est pas
	2	Deux ou plus	antérieur à une année avant la
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	semaine de référence)
	Blanc	Inconnu	
AWROAD	198	Type d'accident du travail	AWNUMBR=1,2
		L'accident du travail le plus récent est-il ou non un accident de la route?	

⁷ JO L 114 du 26.4.2008, p. 57.

FR 4 FR

Réf.: Page 51 / 108



	4	Ha accident de la nonte	
	1	Un accident de la route	
	2	Accident autre qu'un accident de la route	
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
AWJOB	199	Emploi lors de l'accident	AWNUMBR=1,2
		Emploi exercé au moment où est survenu l'accident du travail le plus récent ayant provoqué une blessure. Utilisez le premier code applicable de la liste.	
	1	Emploi principal actuel	
	2	Deuxième emploi actuel	
	3	Dernier emploi (personne sans emploi uniquement)	
	4	Emploi occupé un an auparavant	
	5	Autre emploi	
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
AWDOFF	200-201	Période non travaillée en raison de l'accident	AWNUMBR=1,2
		Nombre de jours calendrier – à l'exclusion du jour de l'accident – au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence, durant lesquels la personne était en incapacité de travail parce que l'accident du travail le plus récent a provoqué une blessure.	
	00	N'a pas repris le travail parce qu'elle ne s'est pas encore remise de l'accident, mais compte reprendre son travail ultérieurement	
	01	S'attend à ne plus jamais travailler en raison de cet accident	
	02	Moins d'un jour ou aucun arrêt de travail	
	03	Entre un et trois jours	
	04	Entre quatre jours et moins de deux semaines	
	05	Entre deux semaines et moins d'un mois	
	06	Entre un mois et moins de trois mois	
2	07	Entre trois mois et moins de six mois	

FR 5

Réf. : Page 52 / 108



	08	Entre six mois et moins de neuf mois	
	09	Entre neuf et douze mois	
	99	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
WHPNUMBR	202	Problèmes de santé liés au travail	(WSTATOR=1,2) ou
		Problème(s) de santé physique ou mentale, éprouvé(s) par la personne au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence et provoqué(s) ou aggravé(s) par le travail, indépendamment du ou des accidents du travail préalablement enregistrés.	(WSTATOR=3-5 et EXISTPR=1)
	0	Néant	
	1	Un	
	2	Deux ou plus	
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
WHPTYPEP	203-204	Type de problème de santé lié au travail	WHPNUMBR=1,2
		Type du problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail.	
	00	Problème osseux, musculaire ou d'articulation affectant principalement le cou, les épaules, les bras ou les mains	
	01	Problème osseux, musculaire ou d'articulation affectant principalement les hanches, les genoux, les jambes ou les pieds	
	02	Problème osseux, musculaire ou d'articulation affectant principalement le dos	
	03	Problème respiratoire ou pulmonaire	
	04	Problème de peau	
	05	Problème auditif	
	06	Stress, dépression ou anxiété	
	07	Mal de tête et/ou fatigue visuelle	
	08	Maladie ou attaque cardiaque, ou autres problèmes de l'appareil circulatoire	

FR 6 FR

Réf. : Page 53 / 108



	09	Maladie infectieuse (virus, bactérie ou autre type	
	150,000	d'infection)	
	10	Problème d'estomac, de foie, de rein ou digestif	
	11	Autres types de problème de santé	
	99	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
WHPLIMAB	205	Problème de santé limitant les activités quotidiennes	WHPNUMBR=1,2
		Est-ce que le problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail limite la capacité à exercer des activités quotidiennes soit au travail soit en dehors du travail?	
	0	Non	
	1	Oui, dans une certaine mesure	
	2	Oui, considérablement	
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
WHPJOB	206	Emploi lors du problème de santé	WHPNUMBR=1,2
		Emploi qui a provoqué ou aggravé le problème de santé le plus grave. Utilisez le premier code applicable de la liste.	
	1	Emploi principal actuel	
	2	Deuxième emploi actuel	
	3	Dernier emploi (personne sans emploi uniquement)	
	4	Emploi occupé un an auparavant	
	5	Autre emploi	
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
WHPDOFF	207-208	Période non travaillée en raison d'un problème de santé	WHPNUMBR=1,2
		Nombre de jours calendrier, au cours des 12 mois qui	

FR 7 FR

Réf. : Page 54 / 108

		précèdent la semaine de référence, durant lesquels la personne était en incapacité de travail en raison du problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail.	
	00	N'a pas repris le travail parce qu'elle ne s'est pas encore remise du problème de santé, mais compte reprendre son travail ultérieurement	
	01	S'attend à ne plus jamais travailler en raison de ce problème de santé	
	02	Moins d'un jour ou aucun arrêt de travail	
	03	Entre un et trois jours	
	04	Entre quatre jours et moins de deux semaines	
	05	Entre deux semaines et moins d'un mois	
	06	Entre un mois et moins de trois mois	
	07	Entre trois mois et moins de six mois	
	08	Entre six mois et moins de neuf mois	
	09	Entre neuf et douze mois	
	99	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
PHYSRISK	209	Exposition à des facteurs de risque pour la santé physique	WSTATOR=1,2
		Exposition, dans le cadre du travail, à l'un des facteurs de risque suivants susceptibles d'affecter la santé physique. Identifiez le facteur considéré comme le plus risqué pour la santé physique.	
	0	Aucun de la liste ci-dessous	
	1	Oui, essentiellement à des postures ou des mouvements de travail difficiles	
	2	Oui, essentiellement à la manutention de charges lourdes	
	3	Oui, essentiellement à du bruit ou à de fortes vibrations	
	4	Oui, essentiellement à des produits chimiques, des poussières, des vapeurs, des fumées ou des gaz	
	5	Oui, essentiellement à des activités impliquant une concentration visuelle intense	
	6	Oui, essentiellement à un risque d'accidents	

FR 8 FR

Réf. : Page 55 / 108



	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
MENTRISK	210	Exposition à des facteurs de risque pour le bien- être mental	WSTATOR=1,2
		Exposition, dans le cadre du travail, à l'un des facteurs de risque suivants susceptibles d'affecter le bien-être mental. Identifiez le facteur considéré comme le plus risqué pour le bien-être mental.	
	0	Aucun de la liste ci-dessous	
	1	Oui, essentiellement à des contraintes de temps ou à une surcharge de travail sévères	
	2	Oui, essentiellement à de la violence ou une menace de violence	
	3	Oui, essentiellement à du harcèlement ou des brimades	
	9	Sans objet (non couvert par le filtre)	
	Blanc	Inconnu	
COEFF_13	211-216	Facteur de pondération du module ad hoc	
		Facteur de pondération spécifique pour le module ad hoc 2013 en cas de sous-échantillonnage	
	0000- 9999	Les colonnes 211 à 214 contiennent des nombres entiers	
	00-99	Les colonnes 215 et 216 contiennent des décimales	

FR 9 FR

Réf. : Page 56 / 108



2. Version anglaise du règlement

COMMISSION REGULATION (EU) No .../..

of XXX

adopting the specifications of the 2013 ad hoc module on accidents at work and other work-related health problems provided for by Council Regulation (EC) No 577/98

(Text with EEA relevance)

THE EUROPEAN COMMISSION,

Having regard to Council Regulation (EC) No 577/98 of 9 March 1998 on the organisation of a labour force sample survey in the Community¹, and in particular Article [4(2)] thereof,

Whereas:

- (1) Commission Communication of 21 February 2007 on "Improving quality and productivity at work: Community strategy 2007-2012 on health and safety at work" highlights the Commission's intention to step up the collection of occupational health and safety statistics in population surveys.
- (2) Commission Regulation (EU) No 220/2010 of 16 March 2010 adopting the programme of ad hoc modules, covering the years 2013 to 2015, for the labour force sample survey provided for by Council Regulation (EC) No 577/98³ includes an ad hoc module on accidents at work and other work-related health problems. The list of variables for this module should be defined.
- (3) Council Directive 89/391/EEC of 12 June 1989 on the introduction of measures to encourage improvements in the safety and health of workers at work⁴, contains general principles concerning the prevention of occupational risks, the protection of safety and health, the elimination of risk and accident factors.
- (4) Reference should be made to Article 12(3) of Regulation (EC) No 223/2009⁵ on quality reporting and Commission Recommendation 2009/498/EC⁶ on the report structure.
- (5) The measures provided for in this Regulation are in accordance with the opinion of the European Statistical System Committee,

EN 2 EN

Réf.: Page 57 / 108



OJ L 77, 14.3.1998, p. 3.

² COM(2007) 62

OJ L 67, 17.3.2010, p. 1.
OJ L 183, 29.06.1989, p. 1.

⁵ OJ L 87, 31.3.2009, p. 169.

⁶ OJ L 168, 30.6.2009, p. 50.

HAS ADOPTED THIS REGULATION:

Article 1

The detailed list of variables for the 2013 ad hoc module on accidents at work and other work-related health problems to be added to the labour force sample survey shall be as set out in the Annex.

Article 2

This Regulation shall enter into force on the seventh day following that of its publication in the Official Journal of the European Union.

This Regulation shall be binding in its entirety and directly applicable in all Member States.

Done at Brussels,

For the Commission The President José Manuel BARROSO

EN 3 EN

Réf.: Page 58 / 108



ANNEX

LABOUR FORCE SURVEY Specifications of the 2013 ad hoc module on accidents at work and other work-related health problems

- 1. Member States and regions concerned: all.
- 2. Representativeness of the results: precision requirements established for structural variables in Annex I, point 2 to Commission Regulation (EC) No 377/2008 of 25 April 2008 implementing Council Regulation (EC) No 577/98 on the organisation of a labour force sample survey in the Community as regards the codification to be used for data transmission from 2009 onwards, the use of a sub-sample for the collection of data on structural variables and the definition of reference quarters⁷ shall apply to the ad hoc module variables.
- 3. The variables will be coded as described in the table below.

The codes for the variables of the Labour Force Sample Survey in the 'Filter' refer to Annex III to Commission Regulation (EC) No 377/2008.

Name	Column /micro- data code	Description	Filter
AWNUMBR	197	Accidents at work in the last 12 months	(WSTATOR=1,2) or
		Accidents at work resulting in injuries occurred in the 12 months before the reference week.	(WSTATOR=3-5 and EXISTPR=1 and
	0	None	YEARPR and
	1	One	MONTHPR is not
	2	Two or more	prior to 1 year before the
	9	Not applicable (not included in the filter)	reference week)
	Blank	Unknown	
AWROAD	198	Type of accident at work	AWNUMBR=1,2
		Whether or not the most recent accident at work was a road traffic accident.	
	1	A road traffic accident	
	2	Accident other than road traffic accident	

EN 4 EN

Réf.: Page 59 / 108



OJ L 114, 26.4.2008, p. 57.

	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
AWJOB	199	Job of accident	AWNUMBR=1,2
		Job done when the most recent accident at work resulting in injury occurred. Use the first code of the list that applies.	
	1	Main current job	
	2	Second current job	
	3	Last job (for persons not in employment only)	
	4	Job one year ago	
	5	Some other job	
	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
AWDOFF	200-201	Period off work because of the accident	AWNUMBR=1,2
		Number of calendar days - excluding the day of the accident - in the 12 months before the reference week the person was unfit to work because of the most recent accident at work resulting in injury.	
	00	Still off work because has not yet recovered from the accident, but expects to resume work later	
	01	Expects never to work again because of this accident	
	02	Less than one day or no time off	
	03	At least one day but less than four days	
	04	At least four days but less than two weeks	
	05	At least two weeks but less than one month	
	06	At least one month but less than three months	
	07	At least three months but less than six months	
	08	At least six months but less than nine months	
	09	Between nine and twelve months	
	99	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	

EN 5 EN

Réf. : Page 60 / 108

7			
WHPNUMBR	202	Work related health problems	(WSTATOR=1,2) or
WHENCINIDA	202	Physical or mental health problem(s) suffered by the person in the 12 months before the reference week that was (were) caused or made worse by work apart from the previously recorded accident(s) at work.	(WSTATOR=3-5 and EXISTPR=1)
	0	None	
	1	One	
	2	Two or more	
	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
WHPTYPEP	203-204	Type of work related health problem	WHPNUMBR=1,2
		Type of the most serious health problem caused or made worse by work.	
	00	Bone, joint or muscle problem which mainly affects neck, shoulders, arms or hands	
	01	Bone, joint or muscle problem which mainly affects hips, knees, legs or feet	
	02	Bone, joint or muscle problem which mainly affects back	
	03	Breathing or lung problem	
	04	Skin problem	
	05	Hearing problem	
	06	Stress, depression or anxiety	
	07	Headache and/or eyestrain	
	08	Heart disease or attack, or other problems in the circulatory system	
	09	Infectious disease (virus, bacteria or other type of infection)	
	10	Stomach, liver, kidney or digestive problem	
	11	Other types of health problem	
	99	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	

EN 6 EN

Réf. : Page 61 / 108

WHPLIMAB	205	Health problem limiting daily activities	WHPNUMBR=1,2
		Whether the most serious health problem caused or made worse by work limits the ability to carry out day to day activities either at work or outside work.	
	0	No	
	1	Yes, to some extend	
	2	Yes, considerably	
	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
WHPJOB	206	Job of health problem	WHPNUMBR=1,2
		Job that caused or made worse the most serious health problem. Use the first code of the list that applies.	
	1	Main current job	
	2	Second current job	
	3	Last job (for persons not in employment only)	
	4	Job one year ago	
	5	Some other job	
	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
WHPDOFF	207-208	Period off work because of health problem	WHPNUMBR=1,2
		Number of calendar days in the 12 months before the reference week the person was unfit to work because of the most serious health problem caused or made worse by work.	
	00	Still off work because has not yet recovered from the health problem, but expects to resume work later	
	01	Expects never to work again because of this health problem	
	02	Less than one day or no time off	
	03	At least one day but less than four days	

EN 7 EN

Réf. : Page 62 / 108



1			
	04	At least four days but less than two weeks	
	05	At least two weeks but less than one month	
	06	At least one month but less than three months	
	07	At least three months but less than six months	
	08	At least six months but less than nine months	
	09	Between nine and twelve months	
	99	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
PHYSRISK	209	Exposure to physical health risk factors	WSTATOR=1,2
		Exposure at work to one of the following risk factors that can affect physical health. Identify the factor considered to be the most risky for the physical health.	
	0	None of the list below	
	1	Yes, mainly to difficult work postures or work movements	
	2	Yes, mainly to handling of heavy loads	
	3	Yes, mainly to noise or strong vibration	
	4	Yes, mainly to chemicals, dust, fumes, smoke or gases	
	5	Yes, mainly to activities involving strong visual concentration	
	6	Yes, mainly to risk of accidents	
	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
MENTRISK	210	Exposure to mental well-being risk factors	WSTATOR=1,2
		Exposure at work to one of the following risk factors that can affect mental well-being. Identify the factor considered to be the most risky for the mental well-being.	
	0	None of the list below	
	1	Yes, mainly to severe time pressure or overload of work	
	2	Yes, mainly to violence or threat of violence	

EN 8 EN

Réf. : Page 63 / 108

	3	Yes, mainly to harassment or bullying	
	9	Not applicable (not included in the filter)	
	Blank	Unknown	
COEFF_13	211-216	AHM weighting factor	
		Specific weighting factor for the 2013 ad hoc module in case of sub sampling	
	0000- 9999	Columns 211-214 contain whole numbers	
	00-99	Columns 215-216 contain decimal places	

EN 9 EN

Page 64 / 108

Réf.:

DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU MODULE AD HOC 2013 ET DES VARIABLES EUROSTAT

AACGR

Exercice d'une activité professionnelle actuelle ou d'une activité professionnelle antérieure régulière

1	Oui		
2	Non		

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$AACGR

ACC ANXIETE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type anxiété et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC ARTICULAIRE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type articulaire et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC AUDITION

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type audition et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC AUTRE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type autre et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

Réf.: Page 65 / 108



ACC CARDIAQUE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type cardiaque et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC ENDOCRINIEN

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type endocrinien et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC_ESTOMAC

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type estomac et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format : INDIC

ACC_INSOMNIE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type insomnie et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC MIGRAINE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type migraine et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format : INDIC

Réf.: Page 66 / 108



ACC_PEAU

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type peau et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

Ī	0	Non
	1	Oui
	Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC RESPIRATOIRE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type respiratoire et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format: INDIC

ACC_STRESS

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type stress et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format : INDIC

ACC_VIRALE

Indicatrice de lien entre le problème de santé de type virale et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANACC

Format : INDIC

ACCIDENT

Accident(s) du travail au cours de la vie

0	Aucun
1	Un
2	Plusieurs
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question ACCID (codage différent du questionnaire)

Format: \$ACCIDENT

Réf.: Page 67 / 108



ACCIDENT12

Accident(s) du travail au cours des 12 derniers mois

0	Aucun	
1	Un	
2	Plusieurs	
9	Ne sait pas / Refus	
Vide	Hors champ	

Réponse à la question DZACCID (codage différent du questionnaire)

Format: \$ACCIDENT12

ACCIDIFF

Les conséquences de cet accident limitent les activités quotidiennes

1	Oui, considérablement			
2	Oui, dans une certaine mesure			
3	Non, pas du tout			
9	Ne sait pas			

Réponse à la question ACCIDIFF

Format: \$ACCIDIFF

ACTOP

Actif occupé au sens du Bureau International du Travail (BIT)

1	Oui	
2	Non	

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$ACTOP

ADFDAP

Année de départ de l'emploi antérieur

	Année sur 4 positions

Variable reprise de l'enquête Emploi

ADMHAND

Reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie

1	Oui
2	Demande en cours
3	Non
8	Refus
9	Ne sait pas

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$ADMHAND

AGE

Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence

	Âge e	n chiffres	jusqu'à 3 positions
		^. -	

Variable reprise de l'enquête Emploi

Réf.: Page 68 / 108



AGEQ

Âge quinquennal au dernier jour de la semaine de référence

00	De 0 à 4 ans
05	De 5 à 9 ans
10	De 10 à 14 ans
15	De 15 à 19 ans
20	De 20 à 24 ans
25	De 25 à 29 ans
30	De 30 à 34 ans
35	De 35 à 39 ans
40	De 40 à 44 ans
45	De 45 à 49 ans
50	De 50 à 54 ans
55	De 55 à 59 ans
60	De 60 à 64 ans
65	De 65 à 69 ans
70	De 70 à 74 ans
75	75 ans et plus

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$AGEQ

AM_POSTE

Changement de poste de travail, de fonction ou d'emploi à cause de l'accident

1	Oui
2	Non, mais cela n'était pas nécessaire
3	Non, mais cela aurait été nécessaire
9	Ne sais pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions AMPOSTE, AMPOSTEB

Format: \$AM_POSTE

AM_TAC

Diminution de la charge de travail à cause de l'accident

1	Oui
2	Non, mais cela n'était pas nécessaire
3	Non, mais cela aurait été nécessaire
9	Ne sais pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions AMTAC, AMTACB

Format: \$AM_TAC

AM_TPS

Diminution du temps de travail à cause de l'accident

1	Oui
2	Non, mais cela n'était pas nécessaire
3	Non, mais cela aurait été nécessaire
9	Ne sais pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions AMTPS, AMTPSB

Format: \$AM_TPS

Réf.: Page 69 / 108



AM2NB

Nombre d'activités professionnelles supplémentaires

1	Une activité professionnelle supplémentaire
2	Deux activités professionnelles supplémentaires
3	Trois ou plus de trois activités professionnelles supplémentaires

Variable reprise de l'enquête Emploi

AMOIS

Mois de départ de l'emploi antérieur (pour ceux ayant quitté cet emploi durant les cinq dernières années civiles)

1 à 12	Janvier à décembre	
--------	--------------------	--

Variable reprise de l'enquête Emploi

ARRET ANXIETE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type anxiété

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET ARTICULAIRE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type articulaire

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV DUREEARRACC si ACC XXXXX=1

ARRET AUDITION

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type audition

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET AUTRE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type autre

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET_CARDIAQUE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type cardiaque

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

Réf. : Page 70 / 108



ARRET ENDOCRINIEN

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type endocrinien

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET ESTOMAC

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type estomac

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARRO1TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC XXXXX=1

ARRET_INSOMNIE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type insomnie

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET MIGRAINE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type migraine

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET PEAU

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type peau

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

ARRET RESPIRATOIRE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type respiratoire

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV

DUREEARRACC si ACC_XXXXX=1

Réf.: Page 71 / 108



ARRET_STRESS

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type stress

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV DUREEARRACC si ACC XXXXX=1

ARRET_VIRALE

Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type virale

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de ARRTRAV, ARR01TRAV à ARR13TRAV DUREEARRACC si ACC XXXXX=1

AWDOFF

Nombre de jours calendrier (à l'exclusion du jour de l'accident) au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence, durant lesquels la personne était en incapacité de travail parce que l'accident du travail le plus récent a provoqué une blessure

00	N'a pas repris le travail parce qu'elle ne s'est pas encore remise de l'accident, mais compte
	reprendre son travail ultérieurement
01	S'attend à ne plus jamais travailler en raison de cet accident
02	Moins d'un jour ou aucun arrêt de travail
03	Entre un et trois jours
04	Entre quatre jours et moins de deux semaines
05	Entre deux semaines et moins d'un mois
06	Entre un mois et moins de trois mois
07	Entre trois mois et moins de six mois
08	Entre six mois et moins de neuf mois
09	Entre neuf et douze mois
99	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source : LIENACC, PREVACC, TPARRACC, TPARRACCP

AWJOB

Emploi exercé au moment où est survenu l'accident du travail le plus récent ayant provoqué une blessure

1	Emploi principal actuel
2	Deuxième emploi actuel
3	Dernier emploi (personne sans emploi uniquement)
4	Emploi occupé un an auparavant
5	Autre emploi
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas

Variable européenne. Variables source : TRAVACC, TRAVACCP

AWNUMBR

Accidents du travail provoquant des blessures survenus au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence

0	Aucun
1	Un
2	Deux ou plus
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source : DZACCID, DZBLESSA, DZBLESSB

Réf.: Page 72 / 108



AWROAD

Type d'accident du travail : l'accident du travail le plus récent est ou non un accident de la route

1	Un accident de la route
2	Accident autre qu'un accident de la route
9	Sans objet (non couvert par le filtre)
Vide	Ne sait pas

Variable européenne. Variable source : ROUTEACC

BLESS

Accident(s) du travail au cours de la vie ayant entraîné une blessure

0	Aucun
1	Un
2	Deux
3	Trois ou plus
9	Ne sait pas

Combinaison des questions BLESSA, BLESSB

Format: \$BLESS

BLESS12

Accident(s) du travail au cours des 12 derniers mois ayant entraîné une blessure

0	Aucun
1	Un
2	Deux
3	Trois ou plus
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions DZBLESSA, DZBLESSB

Format: \$BLESS12_

BRASAIR

Durée quotidienne du travail les bras en l'air

1	Moins de 2 heures par jour, en moyenne
2	2 heures par jour ou plus, en moyenne
9	Ne sait pas

Réponse à la question BRASAIR

Format: \$BRASAIR

CAUSE ANXIETE

Indicatrice de problème de santé de type anxiété causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

Réf.: Page 73 / 108



CAUSE ARTICULAIRE

Indicatrice de problème de santé de type articulaire causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

CAUSE AUDITION

Indicatrice de problème de santé de type audition causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS

1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

CAUSE_AUTRE

Indicatrice de problème de santé de type autre causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

CAUSE_CARDIAQUE

Indicatrice de problème de santé de type cardiaque causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

CAUSE ENDOCRINIEN

Indicatrice de problème de santé de type endocrinien causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

Réf.: Page 74 / 108



CAUSE ESTOMAC

Indicatrice de problème de santé de type estomac causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

CAUSE INSOMNIE

Indicatrice de problème de santé de type insomnie causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS

1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

CAUSE_MIGRAINE

Indicatrice de problème de santé de type migraine causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

CAUSE_PEAU

Indicatrice de problème de santé de type peau causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

CAUSE RESPIRATOIRE

Indicatrice de problème de santé de type respiratoire causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

Réf.: Page 75 / 108



CAUSE_STRESS

Indicatrice de problème de santé de type stress causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

CAUSE_VIRALE

Indicatrice de problème de santé de type virale causé ou aggravé par le travail

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Réponse à la question SANCAUS 1 par defaut si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

CSA

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs, niveau détaillé

00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$CSA

Réf. : Page 76 / 108



CSP

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs occupés, niveau détaillé

00	Inconnue
10	Agriculteurs
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles et assimilés

Variable reprise de l'enquête Emploi Format : \$CSP

Page 77 / 108 Réf.:

CSPACC

CSP (2 chiffres) de la profession exercée lors de l'accident du travail

00	Inconnue
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Variable calculée à partir de : TRAVACC, TRAVACCP, TRAVACCPAUT, CSP, CSS2, CSS3, CSS4, CSA, CSEP, CSTOT

Format: \$CSPACC

Réf.: Page 78 / 108

CSPSAN

CSP (2 chiffres) de la profession qui a causé ou aggravé le problème de santé

00	Inconnue
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Variable calculée à partir de : TRASAN, TRAVSANP, TRAVSANPAUT, CSP, CSS2, CSS3, CSS4, CSA, CSEP, **CSTOT**

Format: \$CSPSAN

CSRACC

CSP (1 chiffre) de la profession exercée lors de l'accident du travail

0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions Intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

Variable calculée à partir de CSPACC Format : \$CSRACC

Page 79 / 108 Réf.:



CSRSAN

CSP (1 chiffre) de la profession qui a causé ou aggravé le problème de santé

0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions Intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

Variable calculée à partir de CSPACC Format : \$CSRSAN

CSTOT

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres), niveau détaillé

00	Inconnue
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
84	Elèves, étudiants
85	Autres personnes sans activité professionnelle de moins de 60
86	Autres personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$CSTOT

Page 80 / 108 Réf.:



CSTOTR

Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre)

0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions Intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$CSTOTR

DATEACC ENV

Durée approximative depuis le dernier accident au travail ayant entraîné une blessure, ou, s'il n'en existe pas, depuis le dernier accident sans blessure

1	5 ans ou moins
2	10 ans ou moins (mais plus de 5 ans)
3	20 ans ou moins (mais plus de 10 ans)
4	Plus de 20 ans
9	Ne sait pas

Réponse à la question DATEACC_ENV

Format: \$DATEACC_ENV

DDIFF ANXIETE

Indicatrice de problème de santé de type anxiété qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF

ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF ARTICULAIRE

Indicatrice de problème de santé de type articulaire qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF

ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format : INDIC

DDIFF_AUDITION

Indicatrice de problème de santé de type audition qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

Réf.: Page 81 / 108



DDIFF AUTRE

Indicatrice de problème de santé de type autre qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF CARDIAQUE

Indicatrice de problème de santé de type cardiaque qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF_ENDOCRINIEN

Indicatrice de problème de santé de type endocrinien qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF_ESTOMAC

Indicatrice de problème de santé de type estomac qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF INSOMNIE

Indicatrice de problème de santé de type insomnie qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

Réf. : Page 82 / 108



DDIFF MIGRAINE

Indicatrice de problème de santé de type migraine qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF ACCIDIFF si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF PEAU

Indicatrice de problème de santé de type peau qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF

ACCIDIFF si ACC XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF RESPIRATOIRE

Indicatrice de problème de santé de type respiratoire qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF

ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF_STRESS

Indicatrice de problème de santé de type stress qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF

ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

DDIFF VIRALE

Indicatrice de problème de santé de type virale qui limite les activités quotidiennes

0	Non
1	Oui
Vide	Hors champ

Variable calculée à partir de DDIFF

ACCIDIFF si ACC_XXXXX=1

Format: INDIC

Réf.: Page 83 / 108



DDIPL

Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 6 postes)

1	Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans
3	Baccalauréat + 2 ans
4	Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau
5	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
6	Brevet des collèges
7	Aucun diplôme ou certificat d'études primaires

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$DDIPL

DEBSAN

Apparition du problème de santé

1	Il y a 6 mois ou moins
2	Il y a un an ou moins (mais plus de 6 mois)
3	Il y a 2 ans ou moins (mais plus d'un an)
4	Il y a 5 ans ou moins (mais plus de 2 ans)
5	Il y a plus de 5 ans
9	Ne sait pas

Réponse à la question DEBSAN

Format: \$DEBSAN

DETHOR

Personne(s) qui déterminent les horaires de travail

1	Ils sont/étaient entièrement fixés par l'employeur ou les clients
2	Ils sont/étaient entièrement déterminés par l'enquêté lui-même
3	A/avait le choix entre plusieurs horaires fixes proposés par l'employeur ou les clients
4	Peut/pouvait adapter ses horaires de travail dans une certaine mesure
5	Autre cas de figure
9	Ne sait pas

Réponse à la question DETHOR

Format: \$DETHOR

DUREEACC

Durée depuis le dernier accident au travail ayant entraîné une blessure, ou, s'il n'en existe pas, depuis le dernier accident sans blessure (en mois)

0 à 9998	Durée en nombre de mois
9999	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions DATEACCA, DATEACCM

DUREEARRACC

Durée de l'arrêt de travail liée à l'accident au travail (en jours)

0	Pas d'arrêt ou arrêt de moins d'une journée
1 à 99998	Durée en nombre de jours
99999	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions TPARRACC, TPARRACCP

Réf.: Page 84 / 108



DUREEARRSAN

Nombre de jours d'arrêt de travail dus au problème de santé au cours des 12 derniers mois

0	Pas d'arrêt ou moins d'une journée
1 à 998	Durée en nombre de jours
999	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions TPARRSAN, TPARRSANP

Format: \$DUREEARRSAN

DZT

Indicatrice de travail au cours des douze derniers mois

0	Non
1	Oui

Variable calculée à partir de : ACTOP, AACGR, ANNEDEB, ADFDAPR, MOISDEB, AMOISR

Format: INDIC

EXTRI MAD13

Coefficient de pondération pour les individus (calage sur les marges annuelles de l'enquête Emploi 2013)

Coefficient numérique
Coefficient numerique

HANDACC

Reconnaissance de handicap ou d'une perte d'autonomie liée à l'accident

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question HANDACC

Regroupement des modalités DK et RF (mais aucun refus)

Format: \$HANDACC

HANDSAN

Reconnaissance du handicap ou de perte d'autonomie liée à ce problème de santé

Ī	1	Oui
	2	Non
	9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question HANDSAN

Regroupement des modalités DK et RF (mais aucun refus)

Format: \$HANDSAN

IDENT

Numéro identifiant anonymisé de logement

Identifiar	

Variable reprise de l'enquête Emploi

LOURDES

Durée quotidienne de manipulation de charges lourdes

1	Moins de 2 heures par jour, en moyenne
2	2 heures par jour ou plus, en moyenne
9	Ne sait pas

Réponse à la question LOURDES

Format: \$LOURDES

Réf. : Page 85 / 108



MENTRISK

Exposition, dans le cadre du travail, à l'un des facteurs de risque suivants susceptibles d'affecter le bienêtre mental. Facteur considéré comme le plus risqué pour le bien-être mental.

0	Aucun de la liste ci-dessous
1	Oui, essentiellement à des contraintes de temps ou à une surcharge de travail sévères
2	Oui, essentiellement à de la violence ou une menace de violence
3	Oui, essentiellement à du harcèlement ou des brimades
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source: RISK1PSYA, RISK2PSYA, RISK3PSYA, RISKPSYB

MUSC₁

Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau de la nuque ou du cou

0	Non
1	Oui
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions MUSCA, D01SANP

Format: INDIC

MUSC₂

Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau des épaules

0	Non
1	Oui
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions MUSCA, D01SANP

Format: INDIC

MUSC3

Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau du coude ou des avant-bras

0	Non
1	Oui
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions MUSCA, D01SANP

Format: INDIC

MUSC4

Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau du poignet, des mains ou des doigts

0	Non
1	Oui
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions MUSCA, D01SANP

Format: INDIC

Réf.: Page 86 / 108



MUSC5

Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau du bas du dos

0	Non
1	Oui
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions MUSCA, D01SANP

Format: INDIC

MUSC6

Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau de la hanche, des genoux, des jambes ou des pieds

0	Non
1	Oui
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions MUSCA, D01SANP

Format: INDIC

MUSCB

Localisation principale du problème articulaire, musculaire ou osseux

1	Au niveau de la nuque ou du cou
2	Au niveau des épaules
3	Au niveau du coude ou des avant-bras
4	Au niveau du poignet, des mains ou des doigts
5	Au niveau du bas du dos
6	Au niveau de la hanche, des genoux, des jambes ou des pieds
9	Ne sait pas

Réponse à la question MUSCB

Format: \$MUSCB

NB_ARRET

Nombre cumulé de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois

0 à 365	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée : somme des variables de type ARRET_XXXXX

NB CAUSE

Nombre de problèmes de santé causés ou aggravé par le travail

0 à 13	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée : somme des variables de type CAUSE_XXXXX

NB_CHAMP

Nombre de personnes éligibles au module dans le logement

1 à N	Nombre de personnes

Ref. : Page 87 / 108



NB DDIFF

Nombre de problèmes de santé qui limitent les activités quotidiennes

0 à 13	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée : somme des variables de type DDIFF_XXXXX

NB LIENACC

Nombre de problèmes de santé en lien avec l'accident

0 à 13	Nombre entier
Vide	Hors champ

Variable calculée : somme des variables de type ACC_XXXXX

NB PBSAN

Nombre de problèmes de santé

0 à 13	Nombre entier	
--------	---------------	--

NBMUSC

Nombre de problèmes articulaires, musculaires ou osseux

Variable calculée : somme des variables de type PB_XXXXX

0	Problème non localisé
1 à 6	Nombre entier

Variable calculée à partir de MUSCA, D01SANP

NBRISKPHY

Nombre d'expositions aux risques physiques

0 à 8	Nombre d'expositions
Variable calculée à partir de RISK1PHYA à RISK8PHYA	

NBRISKPSY

Nombre d'expositions aux risques psychiques

0 à 3	Nombre d'expositions

Variable calculée à partir de RISK1PSYA à RISK3PSYA

NBSANTE

Problème(s) de santé causé(s) ou aggravé(s) par votre travail actuel ou passé

0	Aucun
1	Un
2	Deux
3	Trois ou plus
9	Ne sait pas

Combinaison des questions NBSANTEA, NBSANTEB

Format: \$NBSANTE

NOI

Réf.:

Numéro identifiant de l'individu dans le logement

01 à NN	Numéro d'ordre sur 2 positions

Variable reprise de l'enquête Emploi

Page 88 / 108

NOTCOLL

Note de satisfaction vis-à-vis des relations avec les collègues

0 à 10	Une décimale permise
9999	Ne sait pas

Réponse à la question NOTCOLL

NOTEMP

Note de satisfaction vis-à-vis de l'emploi

0 à 10	Une décimale permise
9999	Ne sait pas

Réponse à la question NOTEMP

NOTHOR

Note de satisfaction vis-à-vis des horaires de travail

0 à 10	Une décimale permise
9999	Ne sait pas

Réponse à la question NOTHOR

NOTREV

Note de Note de satisfaction vis-à-vis du revenu

0 à 10	Une décimale permise
9999	Ne sait pas

Réponse à la question NOTREV

NOTSUP

Note de satisfaction vis-à-vis des relations avec les supérieurs

0 à 10	Une décimale permise
9999	Ne sait pas

Réponse à la question NOTSUP

PB ANXIETE

Indicatrice de problème de santé de type anxiété

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB_ARTICULAIRE

Indicatrice de problème de santé de type articulaire

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

Réf.: Page 89 / 108



PB AUDITION

Indicatrice de problème de santé de type audition

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB_AUTRE

Indicatrice de problème de santé de type autre

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB CARDIAQUE

Indicatrice de problème de santé de type cardiaque

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB_ENDOCRINIEN

Indicatrice de problème de santé de type endocrinien

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB ESTOMAC

Indicatrice de problème de santé de type estomac

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB INSOMNIE

Indicatrice de problème de santé de type insomnie

Ī	0	Non
	1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB MIGRAINE

Indicatrice de problème de santé de type migraine

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

Réf. : Page 90 / 108



PB PEAU

Indicatrice de problème de santé de type peau

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB RESPIRATOIRE

Indicatrice de problème de santé de type respiratoire

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB SANTE

Problème(s) de santé au cours des 12 derniers mois

0	Aucun
1	Un
2	Plusieurs
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question PBSANTE

Format: \$PB_SANTE

PB STRESS

Indicatrice de problème de santé de type stress

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PB VIRALE

Indicatrice de problème de santé de type virale

0	Non
1	Oui

Calculée à partir de D01SAN à D13SAN, D13SANP, TYPSAN

Format: INDIC

PHYSRISK

Exposition, dans le cadre du travail, à l'un des facteurs de risque suivants susceptibles d'affecter la santé physique. Facteur considéré comme le plus risqué pour la santé physique.

0	Aucun de la liste ci-dessous
1	Oui, essentiellement à des postures ou des mouvements de travail difficiles
2	Oui, essentiellement à la manutention de charges lourdes
3	Oui, essentiellement à du bruit ou à de fortes vibrations
4	Oui, essentiellement à des produits chimiques, des poussières, des vapeurs, des fumées ou
	des gaz
5	Oui, essentiellement à des activités impliquant une concentration visuelle intense
6	Oui, essentiellement à un risque d'accidents
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source : RISK1PHYA, RISK2PHYA, RISK3PHYA, RISK4PHYA, RISK5PHYA, RISK6PHYA, RISK7PHYA, RISK8PHYA, RISK7PHYA, RISK8PHYA, RISK7PHYA, RISK

Ref. : Page 91 / 108



POIGNET

Durée quotidienne de la torsion du poignet

1	Moins de 2 heures par jour, en moyenne
2	2 heures par jour ou plus, en moyenne
9	Ne sait pas

Réponse à la question POIGNET

Format: \$POIGNET

PROFACC

Profession exercée lors de l'accident du travail

1	Profession principale actuelle
2	Une profession secondaire
3	Dernière profession
4	Profession exercée il y a un an
5	Une profession antérieure ou une autre profession
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions TRAVACC, TRAVACCP

Format: \$PROFACC

PROFSAN

Profession qui a causé ou aggravé le problème de santé

1	Profession principale actuelle
2	Une profession secondaire
3	Dernière profession
4	Profession exercée il y a un an
5	Une profession antérieure ou une autre profession
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions TRASAN, TRAVSANP

Format: \$PROFSAN

REFWEEK

Numéro de la semaine de référence

1 à 52	Numéro de la semaine

Réf. : Page 92 / 108



REG

Région du logement de résidence

11	Île-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
94	Corse

Variable reprise de l'enquête Emploi. Module non passé dans les DOM.

Format: \$REG

REPET

Durée quotidienne des mouvements répétitifs

1	Moins de 4 heures par jour, en moyenne
2	4 heures par jour ou plus, en moyenne
9	Ne sait pas

Réponse à la question REPET

Format: \$REPET

RESP

Type de problème respiratoire ou pulmonaire

1	Asthme
2	Rhinite allergique
3	Bronchite chronique
4	Autre problème

Combinaison des questions RESP, DRESP

Format: \$RESP

Réf. : Page 93 / 108



RETACC_PREV

Date de retour prévue au travail pour les personnes actuellement arrêtées en raison de l'accident au travail

1	Dans une semaine ou moins
2	Dans un mois ou moins (mais dans plus d'une semaine)
3	Dans 3 mois ou moins (mais dans plus d'un mois)
4	Dans 6 mois ou moins (mais dans plus de 3 mois)
5	Dans plus de 6 mois
6	Ne pense pas reprendre le travail
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions LIENACC, PREVACC, PREVACCTP

Format: \$RETACC_PREV

RETRAVAILLE

Durée sans emploi après l'accident de travail (pour les personnes qui ne travaillent pas)

1	1 mois ou moins
2	3 mois ou moins (mais plus d'un mois)
3	6 mois ou moins (mais plus de 3 mois)
4	Plus de 6 mois
5	N'a pas retravaillé
9	Ne sais pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions RETRAV, RETRAVTP

Format: \$RETRAVAILLE

RETSAN PREV

Date de retour prévue au travail pour les personnes qui sont toujours arrêtées en raison de leur problème de santé

1	Dans une semaine ou moins
2	Dans un mois ou moins (mais dans plus d'une semaine)
3	Dans 3 mois ou moins (mais dans plus d'un mois)
4	Dans 6 mois ou moins (mais dans plus de 3 mois)
5	Dans plus de 6 mois
6	Ne pense pas reprendre le travail
9	Ne sait pas
Vide	Hors champ

Combinaison des questions LIENSAN, PREVSAN, PREVSANTP

Format: \$RETSAN_PREV

RISK1PHYA

Travail dans des postures pénibles ou effectuer des mouvements fatigants

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK1PHYA

Format: \$RISK1PHYA

RISK1PHYC

Mouvements répétitifs plusieurs fois par minute

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK1PHYC

Format: \$RISK1PHYC

Réf.: Page 94 / 108



RISK1PSYA

Être pressé par le temps, ou avoir une charge de travail trop importante

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK1PSYA

Format: \$RISK1PSYA

RISK1PSYC

Situations de tension dans les rapports avec le public (clients, usagers, patients, élèves, voyageurs, fournisseurs...)

1	Oui
2	Non
3	Non, pas de contact avec le public
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question RISK1PSYC

Modalités DK et RF regroupées (un seul refus)

Format: \$RISK1PSYC

RISK2PHYA

Manipulation de charges lourdes

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK2PHYA

Format: \$RISK2PHYA

RISK2PHYC

Torsion du poignet de manière répétée ou soutenue

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK2PHYC

Format: \$RISK2PHYC

RISK2PSYA

Être exposé à des agressions physiques, de la violence, des menaces de violence

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK2PSYA

Les modalités RF et DK ont été regroupées (un seul refus)

Format: \$RISK2PSYA

Réf.: Page 95 / 108



RISK2PSYC

Situations de tension dans les rapports avec les supérieurs hiérarchiques

1	Oui
2	Non
3	Non, pas de supérieur hiérarchique
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question RISK2PSYC

Modalités DK et RF regroupées (un seul refus)

Format: \$RISK2PSYC

RISK3PHYA

Exposition à du bruit

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK3PHYA

Format: \$RISK3PHYA

RISK3PHYC

Travail les bras en l'air

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK3PHYC

Format: \$RISK3PHYC

RISK3PSYA

Être exposé à des agressions verbales, du harcèlement, de l'intimidation

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK3PSYA

Les modalités RF et DK ont été regroupées (un seul refus)

Format: \$RISK3PSYA

RISK3PSYC

Situations de tension dans les rapports avec vos collègues

1	Oui
2	Non
3	Non, pas de collègues
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question RISK3PSYC

Modalités DK et RF regroupées (un seul refus)

Format: \$RISK3PSYC

RISK4PHYA

Exposition à de fortes vibrations

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK4PHYA

Format: \$RISK4PHYA

Réf. : Page 96 / 108



RISK4PHYC

Exposition à des températures très basses ou très élevées

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK4PHYC

Format: \$RISK4PHYC

RISK4PSYC

Situations de tension dans les rapports avec les personnes encadrées

1	Oui
2	Non
3	Non, pas d'encadrement de personnes
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question RISK4PSYC

Modalités DK et RF regroupées (un seul refus)

Format: \$RISK4PSYC

RISK5PHYA

Contact avec des produits chimiques, agressifs ou dangereux

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK5PHYA

Format: \$RISK5PHYA

RISK6PHYA

Respirer de la poussière, des vapeurs, de la fumée ou du gaz

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK6PHYA

Format: \$RISK6PHYA

RISK7PHYA

Effectuer des tâches demandant une concentration visuelle intense

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK7PHYA

Format: \$RISK7PHYA

RISK8PHYA

Risque d'accidents

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question RISK8PHYA

Format: \$RISK8PHYA

Réf.: Page 97 / 108



RISKPHY

Facteur le plus risqué pour la santé physique

0	Aucun de la liste
1	Travailler dans des postures pénibles ou effectuer des mouvements fatigants
2	Manipuler des charges lourdes
3	Être exposé à du bruit
4	Subir de fortes vibrations
5	Être en contact des produits chimiques, agressifs ou dangereux
6	Respirer de la poussière, des vapeurs, de la fumée ou du gaz
7	Effectuer des tâches demandant une concentration visuelle intense
8	Risquer des accidents
9	Ne sait pas

Variable calculée à partir de RISKPHYB, RISK1PHYA à RISK8PHYA, NBRISKPHY

Format: \$RISKPHY

RISKPSY

Facteur le plus risqué pour la santé psychique

0	Aucun de la liste
1	Être pressé par le temps, ou avoir une charge de travail trop importante
2	Être exposé à des agressions physiques, de la violence, des menaces de violence
3	Être exposé à des agressions verbales, du harcèlement, de l'intimidation
9	Ne sait pas

Variable calculée à partir de RISKPSYB, RISK1PSYA à RISK3PSYA, NBRISKPSY

Format: \$RISKPSY

ROULTB

Rythme de roulement des horaires de travail

Ī	1	Une ou plusieurs fois par semaine (rythme infra hebdomadaire)
	2	Toutes les semaines (rythme hebdomadaire)
	3	Tous les mois (rythme mensuel)
	4	Autre rythme
	9	Ne sait pas

Réponse à la question ROULTB

Format: \$ROULTB

SANDIFF

Limitation dans les activités quotidiennes

1	Oui, considérablement
2	Oui, dans une certaine mesure
3	Non, pas du tout
9	Ne sait pas

Réponse à la question SANDIFF

Format: \$SANDIFF

SECUACC

L'accident a été reconnu et indemnisé par la Sécurité Sociale au titre des accidents du travail

1	Oui
2	Non
3	Démarches en cours
4	Non concerné
9	Ne sait pas / Refus

Réponse à la question SECUACC

Regroupement des modalités DK et RF (mais aucun refus)

Format: \$SECUACC

Réf.: Page 98 / 108



SECUSAN

Reconnaissance par la Sécurité Sociale comme maladie professionnelle

1	Oui
2	Non
3	Non concerné
9	Ne sait pas

Réponse à la question SECUSAN

Format: \$SECUSAN

SEXE

Sexe

1	Masculin
2	Féminin

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$SEXE

SIGNALE

L'employeur ou la hiérarchie ont été informés de cet accident

1	Oui
2	Non
3	Non concerné
9	Ne sait pas

Réponse à la question SIGNALE

Format: \$SIGNALE

SUITEACC

Suites de l'arrêt ou de l'accident de travail

1	Vous avez continué à travailler pour votre employeur
2	Vous avez continué votre activité indépendante
3	Vous avez été licencié
4	Votre contrat n'a pas été renouvelé
5	Vous avez démissionné
6	Vous avez cessé d'exercer votre activité indépendante
7	Vous êtes parti en retraite (ou préretraite)
8	Rien de tout cela
9	Ne sait pas

Réponse à la question SUITEACC

Format: \$SUITEACC

SUITEACCB

Arrêt de l'activité professionnelle en lien avec l'accident de travail

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question SUITEACCB

Format: \$SUITEACCB

Réf.: Page 99 / 108



TAU2010

Tranche de taille de l'aire urbaine 2010 du logement de résidence

00	Commune hors aire urbaine
01	Commune appartenant à une aire urbaine de moins de 15 000 habitants
02	Commune appartenant à une aire urbaine de 15 000 à 19 999 habitants
03	Commune appartenant à une aire urbaine de 20 000 à 24 999 habitants
04	Commune appartenant à une aire urbaine de 25 000 à 34 999 habitants
05	Commune appartenant à une aire urbaine de 35 000 à 49 999 habitants
06	Commune appartenant à une aire urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
07	Commune appartenant à une aire urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
08	Commune appartenant à une aire urbaine de 200 000 à 499 999 habitants
09	Commune appartenant à une aire urbaine de 500 000 à 9 999 999 habitants
10	Commune appartenant à l'aire urbaine de Paris

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$TAU2010

TYPACC

Type d'accident

	T
1	Une chute de hauteur
2	Une chute ou une glissade de plain-pied
3	Une machine ou un appareil fonctionnant à poste fixe
4	Un outil à main, motorisé ou non
5	La manipulation ou le transport d'une charge (personne, objet, animal) ; un effort excessif (occasionnant une douleur aiguë : un lumbago)
6	Un objet qui est tombé sur vous, un éboulement de matière, un objet en mouvement qui vous a percuté
7	Un produit chimique, agressif ou dangereux
8	Le courant électrique
9	Un animal
10	Accident de la route
11	Agression, violences physiques
12	Autre origine
Vide	Hors champ

Combinaison des questions ROUTEACC, PASROUTE, PASROUTEP

Format: \$TYPACC

TYPEHORAI

Type des horaires de travail

1	Identiques ou semblables d'une semaine sur l'autre
2	Alternés : 2*8
3	Alternés : 3*8
4	Variables d'une semaine sur l'autre
5	Autre type de roulement alterné
6	Sans objet
9	Ne sait pas

Combinaison des questions HORAIRES, ROULTA, ROULTAP

Format: \$TYPEHORAI

Réf. : Page 100 / 108



TYPMEN7

Type de ménage (7 postes)

1	Ménage d'une seule personne
2	Famille monoparentale
3	Couple sans enfant
4	Couple avec enfant(s)
5	Ménage de plusieurs personnes ayant toutes un lien de parenté avec la personne de référence
	du ménage, ni couple, ni famille monoparentale
6	Ménage de plusieurs personnes n'ayant pas toutes un lien de parenté avec la personne de
	référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale
9	Autres ménages complexes de plus d'un personne

Variable reprise de l'enquête Emploi

Format: \$TYPMEN7_

TYPSAN

Principal type de problème de santé

1	Problème articulaire, musculaire ou osseux
2	Problème respiratoire ou pulmonaire
3	Problème au niveau de la peau
4	Problème au niveau de l'audition
5	Problème de stress, d'anxiété ou de dépression
6	Problème de maux de tête, migraine ou fatigue visuelle
7	Problème cardiaque ou cardiovasculaire, problème circulatoire
8	Maladie virale, infectieuse ou bactérienne
9	Problème d'estomac, de foie, de rein, ou problème de digestion
10	Problème endocrinien ou métabolique (diabète, tyroïde)
11	Autre problème de santé
Vide	Hors champ

Combinaison des questions SANTEDESC, SANTEDESCB, SANTEDESCP

Format: \$TYPSAN

VIBR

Transmission directe des vibrations aux mains

1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

Réponse à la question VIBR

Format: \$VIBR

Réf. : Page 101 / 108



WHPDOFF

Nombre de jours calendrier, au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence, durant lesquels la personne était en incapacité de travail en raison du problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail

00	N'a pas repris le travail parce qu'elle ne s'est pas encore remise du problème de santé, mais
	compte reprendre son travail ultérieurement
01	S'attend à ne plus jamais travailler en raison de ce problème de santé
02	Moins d'un jour ou aucun arrêt de travail
03	Entre un et trois jours
04	Entre quatre jours et moins de deux semaines
05	Entre deux semaines et moins d'un mois
06	Entre un mois et moins de trois mois
07	Entre trois mois et moins de six mois
08	Entre six mois et moins de neuf mois
09	Entre neuf et douze mois
99	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source : LIENSAN, PREVSAN, TPARRSAN, TPARRSANP

WHPJOB

Emploi qui a provoqué ou aggravé le problème de santé le plus grave

1	Emploi principal actuel
2	Deuxième emploi actuel
3	Dernier emploi (personne sans emploi uniquement)
4	Emploi occupé un an auparavant
5	Autre emploi
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas

Variable européenne. Variables source : TRAVSAN, TRAVSANP

WHPLIMAB

Problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail, limitant la capacité à exercer des activités quotidiennes soit au travail soit en dehors du travail

0	Non
1	Oui, dans une certaine mesure
2	Oui, considérablement
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variable source : SANDIFF

WHPNUMBR

Problème(s) de santé physique ou mentale, éprouvé(s) par la personne au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence et provoqué(s) ou aggravé(s) par le travail, indépendamment du ou des accidents du travail préalablement enregistrés

0	Aucun
1	Un
2	Deux ou plus
9	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source : PBSANTE, NBSANTEA, NBSANTEB

Réf. : Page 102 / 108



WHPTYPEP

Type du problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail

00	Problème osseux, musculaire ou d'articulation affectant principalement le cou, les épaules, les
	bras ou les mains
01	Problème osseux, musculaire ou d'articulation affectant principalement les hanches, les genoux,
	les jambes ou les pieds
02	Problème osseux, musculaire ou d'articulation affectant principalement le dos
03	Problème respiratoire ou pulmonaire
04	Problème de peau
05	Problème auditif
06	Stress, dépression ou anxiété
07	Mal de tête et/ou fatigue visuelle
08	Maladie ou attaque cardiaque, ou autres problèmes de l'appareil circulatoire
09	Maladie infectieuse (virus, bactérie ou autre type d'infection)
10	Problème d'estomac, de foie, de rein ou digestif
11	Autres types de problème de santé
99	Hors champ
Vide	Ne sait pas / Refus

Variable européenne. Variables source : SANTEDESC, MUSCA, MUSCB

Page 103 / 108 Réf.:



LISTE ALPHABÉTIQUE DES VARIABLES DU MODULE AD HOC 2013 ET DES VARIABLES EUROSTAT

AACGR	Exercice d'une activité professionnelle actuelle ou d'une activité	65
ACC ANVIETE	professionnelle antérieure régulière	0.5
ACC_ANXIETE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type anxiété et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	65
ACC_ARTICULAIRE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type articulaire et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	65
ACC_AUDITION	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type audition et	65
/\delta = /\delt	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	00
ACC_AUTRE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type autre et	65
//	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	00
ACC_CARDIAQUE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type cardiaque et	66
	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_ENDOCRINIEN	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type endocrinien et	66
_	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_ESTOMAC	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type estomac et	66
_	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_INSOMNIE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type insomnie et	66
	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_MIGRAINE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type migraine et	66
	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_PEAU	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type peau et	67
	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_RESPIRATOIRE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type respiratoire et	67
	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_STRESS	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type stress et	67
	l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	
ACC_VIRALE	Indicatrice de lien entre le problème de santé de type virale et l'accident déclaré (hors problème de santé principal)	67
ACCIDENT	Accident(s) du travail au cours de la vie	67
ACCIDENT12	Accident(s) du travail au cours des 12 derniers mois	68
ACCIDIFF	Les conséquences de cet accident limitent les activités quotidiennes	68
ACTOP	Actif occupé au sens du Bureau International du Travail (BIT)	68
ADFDAP	Année de départ de l'emploi antérieur	68
ADMHAND	Reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte	68
ADMITAND	d'autonomie	00
AGE	Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence	68
AGEQ	Âge quinquennal au dernier jour de la semaine de référence	69
AM_POSTE	Changement de poste de travail, de fonction ou d'emploi à cause de	69
	l'accident	
AM_TAC	Diminution de la charge de travail à cause de l'accident	69
AM_TPS	Diminution du temps de travail à cause de l'accident	69
AM2NB	Nombre d'activités professionnelles supplémentaires	70
AMOIS	Mois de départ de l'emploi antérieur (pour ceux ayant quitté cet emploi	70
	durant les cinq dernières années civiles)	
ARRET_ANXIETE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	70
	au problème de santé de type anxiété	
ARRET_ARTICULAIRE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	70
	au problème de santé de type articulaire	
ARRET_AUDITION	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	70
ADDET AUTOE	au problème de santé de type audition	70
ARRET_AUTRE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	70
ADDET CADDIACUE	au problème de santé de type autre	70
ARRET_CARDIAQUE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	70
	au problème de santé de type cardiaque	

Réf.: Page 104 / 108



ARRET_ENDOCRINIEN	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	71
ARRET_ESTOMAC	au problème de santé de type endocrinien Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	71
ARRET_EGTOMAG	au problème de santé de type estomac	, ,
ARRET_INSOMNIE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	71
	au problème de santé de type insomnie	
ARRET_MIGRAINE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus au problème de santé de type migraine	71
ARRET_PEAU	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	71
ARRET_FEAU	au problème de santé de type peau	, ,
ARRET RESPIRATOIRE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	71
_	au problème de santé de type respiratoire	
ARRET_STRESS	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	72
	au problème de santé de type stress	
ARRET_VIRALE	Nombre de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois dus	72
AWDOEE	au problème de santé de type virale	70
AWDOFF	Nombre de jours calendrier (à l'exclusion du jour de l'accident) au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de référence, durant	72
	lesquels la personne était en incapacité de travail parce que l'accident	
	du travail le plus récent a provoqué une blessure	
AWJOB	Emploi exercé au moment où est survenu l'accident du travail le plus	72
	récent ayant provoqué une blessure	
AWNUMBR	Accidents du travail provoquant des blessures survenus au cours des	72
	12 mois qui précèdent la semaine de référence	
AWROAD	Type d'accident du travail : l'accident du travail le plus récent est ou	73
DI FCC	non un accident de la route	70
BLESS BLESS12	Accident(s) du travail au cours de la vie ayant entraîné une blessure Accident(s) du travail au cours des 12 derniers mois ayant entraîné	73 73
BLESS12	une blessure	13
BRASAIR	Durée quotidienne du travail les bras en l'air	73
CAUSE_ANXIETE	Indicatrice de problème de santé de type anxiété causé ou aggravé	73
	par le travail	
CAUSE_ARTICULAIRE	Indicatrice de problème de santé de type articulaire causé ou aggravé	74
	par le travail	
CAUSE_AUDITION	Indicatrice de problème de santé de type audition causé ou aggravé par le travail	74
CAUSE_AUTRE	Indicatrice de problème de santé de type autre causé ou aggravé par	74
	le travail	
CAUSE_CARDIAQUE	Indicatrice de problème de santé de type cardiaque causé ou aggravé par le travail	74
CAUSE ENDOCRINIEN	Indicatrice de problème de santé de type endocrinien causé ou	74
GAGGE_ENDGGRANIEN	aggravé par le travail	, ,
CAUSE_ESTOMAC	Indicatrice de problème de santé de type estomac causé ou aggravé	75
_	par le travail	
CAUSE_INSOMNIE	Indicatrice de problème de santé de type insomnie causé ou aggravé par le travail	75
CAUSE_MIGRAINE	Indicatrice de problème de santé de type migraine causé ou aggravé	75
JACOL_INIONAINL	par le travail	, 5
CAUSE_PEAU	Indicatrice de problème de santé de type peau causé ou aggravé par	75
_	le travail	
CAUSE_RESPIRATOIRE	Indicatrice de problème de santé de type respiratoire causé ou	75
CAUSE_STRESS	aggravé par le travail	76
CAUSE_STRESS	Indicatrice de problème de santé de type stress causé ou aggravé par le travail	70
CAUSE_VIRALE	Indicatrice de problème de santé de type virale causé ou aggravé par	76
_	le travail	
CSA	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) du dernier emploi occupé	76
	pour les inactifs et les chômeurs, niveau détaillé	
CSP	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs occupés,	77
CSBACC	niveau détaillé	70
CSPACC	CSP (2 chiffres) de la profession exercée lors de l'accident du travail	78

Réf.: Page 105 / 108



CSPSAN	CSP (2 chiffres) de la profession qui a causé ou aggravé le problème de santé	79
CSRACC	CSP (1 chiffre) de la profession exercée lors de l'accident du travail	79
CSRSAN	CSP (1 chiffre) de la profession qui a causé ou aggravé le problème	80
	de santé	
СЅТОТ	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres), niveau détaillé	80
CSTOTR	Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre)	81
DATEACC_ENV	Durée approximative depuis le dernier accident au travail ayant	81
	entraîné une blessure, ou, s'il n'en existe pas, depuis le dernier	
	accident sans blessure	
DDIFF_ANXIETE	Indicatrice de problème de santé de type anxiété qui limite les	81
DDIEE ADTICUL AIDE	activités quotidiennes	04
DDIFF_ARTICULAIRE	Indicatrice de problème de santé de type articulaire qui limite les activités quotidiennes	81
DDIFF_AUDITION	Indicatrice de problème de santé de type audition qui limite les	81
DDII I _AODITION	activités quotidiennes	01
DDIFF_AUTRE	Indicatrice de problème de santé de type autre qui limite les activités	82
	quotidiennes	02
DDIFF_CARDIAQUE	Indicatrice de problème de santé de type cardiaque qui limite les	82
	activités quotidiennes	
DDIFF_ENDOCRINIEN	Indicatrice de problème de santé de type endocrinien qui limite les	82
	activités quotidiennes	
DDIFF_ESTOMAC	Indicatrice de problème de santé de type estomac qui limite les	82
	activités quotidiennes	
DDIFF_INSOMNIE	Indicatrice de problème de santé de type insomnie qui limite les	82
DDIEE MICHAINE	activités quotidiennes	
DDIFF_MIGRAINE	Indicatrice de problème de santé de type migraine qui limite les	83
DDIFF_PEAU	activités quotidiennes Indicatrice de problème de santé de type peau qui limite les activités	83
DDII I _FLAO	quotidiennes	03
DDIFF_RESPIRATOIRE	Indicatrice de problème de santé de type respiratoire qui limite les	83
	activités quotidiennes	00
DDIFF_STRESS	Indicatrice de problème de santé de type stress qui limite les activités	83
_	quotidiennes	
DDIFF_VIRALE	Indicatrice de problème de santé de type virale qui limite les activités	83
	quotidiennes	
DDIPL	Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 6 postes)	84
DEBSAN	Apparition du problème de santé	84
DETHOR	Personne(s) qui déterminent les horaires de travail	84
DUREEACC	Durée depuis le dernier accident au travail ayant entraîné une	84
	blessure, ou, s'il n'en existe pas, depuis le dernier accident sans	
DUREEARRACC	blessure (en mois)	0.4
DUREEARRSAN	Durée de l'arrêt de travail liée à l'accident au travail (en jours) Nombre de jours d'arrêt de travail dus au problème de santé au cours	84 85
DOKLLAKKSAN	des 12 derniers mois	65
DZT	Indicatrice de travail au cours des douze derniers mois	85
EXTRI_MAD13	Coefficient de pondération pour les individus (calage sur les marges	85
	annuelles de l'enquête Emploi 2013)	
HANDACC	Reconnaissance de handicap ou d'une perte d'autonomie liée à	85
	l'accident .	
HANDSAN	Reconnaissance du handicap ou de perte d'autonomie liée à ce	85
	problème de santé	
IDENT	Numéro identifiant anonymisé de logement	85
LOURDES	Durée quotidienne de manipulation de charges lourdes	85
MENTRISK	Exposition, dans le cadre du travail, à l'un des facteurs de risque	86
	suivants susceptibles d'affecter le bien-être mental. Facteur considéré	
MUSC1	comme le plus risqué pour le bien-être mental.	0.6
IVIUSUI	Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau de la nuque ou du cou	86
MUSC2	Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau	86
1110002	des épaules	00
	doo opadioo	

Réf. : Page 106 / 108



MUSC3	Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau du coude ou des avant-bras	86
MUSC4	Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau du poignet, des mains ou des doigts	86
MUSC5	Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau du bas du dos	87
MUSC6	Indicatrice de problème articulaire, musculaire ou osseux au niveau de la hanche, des genoux, des jambes ou des pieds	87
MUSCB	Localisation principale du problème articulaire, musculaire ou osseux	87
NB_ARRET	Nombre cumulé de jours d'arrêt de travail au cours des 12 derniers mois	87
NB_CAUSE	Nombre de problèmes de santé causés ou aggravé par le travail	87
NB_CHAMP	Nombre de personnes éligibles au module dans le logement	87
NB_DDIFF	Nombre de problèmes de santé qui limitent les activités quotidiennes	88
NB_LIENACC	Nombre de problèmes de santé en lien avec l'accident	88
NB_PBSAN	Nombre de problèmes de santé	88
NBMUSC	Nombre de problèmes articulaires, musculaires ou osseux	88
NBRISKPHY	Nombre d'expositions aux risques physiques	88
NBRISKPSY	Nombre d'expositions aux risques psychiques	88
NBSANTE	Problème(s) de santé causé(s) ou aggravé(s) par votre travail actuel ou passé	88
NOI	Numéro identifiant de l'individu dans le logement	88
NOTCOLL	Note de satisfaction vis-à-vis des relations avec les collègues	89
NOTEMP	Note de satisfaction vis-à-vis de l'emploi	89
NOTHOR	Note de satisfaction vis-à-vis des horaires de travail	89
NOTREV	Note de Note de satisfaction vis-à-vis du revenu	89
NOTSUP	Note de satisfaction vis-à-vis des relations avec les supérieurs	89
PB_ANXIETE	Indicatrice de problème de santé de type anxiété	89
PB_ARTICULAIRE	Indicatrice de problème de santé de type articulaire	89
PB_AUDITION	Indicatrice de problème de santé de type audition	90
PB_AUTRE	Indicatrice de problème de santé de type autre	90
PB_CARDIAQUE	Indicatrice de problème de santé de type cardiaque	90
PB_ENDOCRINIEN	Indicatrice de problème de santé de type endocrinien	90
PB_ESTOMAC	Indicatrice de problème de santé de type estomac	90
PB_INSOMNIE	Indicatrice de problème de santé de type insomnie	90
PB_MIGRAINE	Indicatrice de problème de santé de type migraine	90
PB_PEAU	Indicatrice de problème de santé de type peau	91
PB_RESPIRATOIRE	Indicatrice de problème de santé de type respiratoire	91
PB_SANTE	Problème(s) de santé au cours des 12 derniers mois	91
PB_STRESS	Indicatrice de problème de santé de type stress	91
PB_VIRALE	Indicatrice de problème de santé de type virale	91
PHYSRISK	Exposition, dans le cadre du travail, à l'un des facteurs de risque suivants susceptibles d'affecter la santé physique. Facteur considéré comme le plus risqué pour la santé physique.	91
POIGNET	Durée quotidienne de la torsion du poignet	92
PROFACC	Profession exercée lors de l'accident du travail	92
PROFSAN	Profession qui a causé ou aggravé le problème de santé	92
REFWEEK	Numéro de la semaine de référence	92
REG	Région du logement de résidence	93
REPET	Durée quotidienne des mouvements répétitifs	93
RESP	Type de problème respiratoire ou pulmonaire	93
RETACC_PREV	Date de retour prévue au travail pour les personnes actuellement arrêtées en raison de l'accident au travail	94
RETRAVAILLE	Durée sans emploi après l'accident de travail (pour les personnes qui ne travaillent pas)	94
RETSAN_PREV	Date de retour prévue au travail pour les personnes qui sont toujours arrêtées en raison de leur problème de santé	94
RISK1PHYA	Travail dans des postures pénibles ou effectuer des mouvements fatigants	94
RISK1PHYC	Mouvements répétitifs plusieurs fois par minute	94

Réf. : Page 107 / 108



RISK1PSYA	Être pressé par le temps, ou avoir une charge de travail trop importante	95
RISK1PSYC	Situations de tension dans les rapports avec le public (clients,	95
	usagers, patients, élèves, voyageurs, fournisseurs)	00
RISK2PHYA	Manipulation de charges lourdes	95
RISK2PHYC	Torsion du poignet de manière répétée ou soutenue	95
RISK2PSYA	Étre exposé à des agressions physiques, de la violence, des menaces	95
INGINE OIA	de violence	33
RISK2PSYC	Situations de tension dans les rapports avec les supérieurs	96
	hiérarchiques	
RISK3PHYA	Exposition à du bruit	96
RISK3PHYC	Travail les bras en l'air	96
RISK3PSYA	Être exposé à des agressions verbales, du harcèlement, de	96
	l'intimidation	
RISK3PSYC	Situations de tension dans les rapports avec vos collègues	96
RISK4PHYA	Exposition à de fortes vibrations	96
RISK4PHYC	Exposition à des températures très basses ou très élevées	97
RISK4PSYC	Situations de tension dans les rapports avec les personnes encadrées	97
RISK5PHYA	Contact avec des produits chimiques, agressifs ou dangereux	97
RISK6PHYA	Respirer de la poussière, des vapeurs, de la fumée ou du gaz	97
RISK7PHYA	Effectuer des tâches demandant une concentration visuelle intense	97
RISK8PHYA	Risque d'accidents	97
RISKPHY	Facteur le plus risqué pour la santé physique	98
RISKPSY	Facteur le plus risqué pour la santé psychique	98
ROULTB	Rythme de roulement des horaires de travail	98
SANDIFF	Limitation dans les activités quotidiennes	98
SECUACC	L'accident a été reconnu et indemnisé par la Sécurité Sociale au titre	98
	des accidents du travail	
SECUSAN	Reconnaissance par la Sécurité Sociale comme maladie professionnelle	99
SEXE	Sexe	99
SIGNALE	L'employeur ou la hiérarchie ont été informés de cet accident	99
SUITEACC	Suites de l'arrêt ou de l'accident de travail	99
SUITEACCB	Arrêt de l'activité professionnelle en lien avec l'accident de travail	99
TAU2010	Tranche de taille de l'aire urbaine 2010 du logement de résidence	100
TYPACC	Type d'accident	100
TYPEHORAI	Type des horaires de travail	100
TYPMEN7	Type de ménage (7 postes)	101
TYPSAN	Principal type de problème de santé	101
VIBR	Transmission directe des vibrations aux mains	101
WHPDOFF	Nombre de jours calendrier, au cours des 12 mois qui précèdent la	102
	semaine de référence, durant lesquels la personne était en incapacité	
	de travail en raison du problème de santé le plus grave provoqué ou	
	aggravé par le travail	
WHPJOB	Emploi qui a provoqué ou aggravé le problème de santé le plus grave	102
WHPLIMAB	Problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le travail,	102
	limitant la capacité à exercer des activités quotidiennes soit au travail soit en dehors du travail	
WHPNUMBR	Problème(s) de santé physique ou mentale, éprouvé(s) par la	102
	personne au cours des 12 mois qui précèdent la semaine de	
	référence et provoqué(s) ou aggravé(s) par le travail,	
	indépendamment du ou des accidents du travail préalablement	
	enregistrés	
WHPTYPEP	Type du problème de santé le plus grave provoqué ou aggravé par le	103
	travail	

Réf.: Page 108 / 108

